

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

**Pétrole
Dangers d'une
chute des prix**

Sur les cinq grands affrontements entre Israël et les pays arabes, l'affaire libanaise est celle où la position morale de Tel Aviv est certainement la moins confortable.

Or, l'invasion du Liban a précisément eu lieu au moment où la Conférence de Vienne réunissait les pays de l'OPEP, pour la plupart arabes et ayant toujours proclamé leur attachement à la cause palestinienne. Pourtant, les robinets du pétrole n'ont pas été fermés, la menace n'a même pas été prononcée.

A neuf ans de distance du premier choc pétrolier, quelle différence! Est-ce parce que les Occidentaux multiplient leurs efforts pour sauver Beyrouth-Ouest et du même coup la face de l'Organisation de libération de la Palestine?

C'est possible. Mais d'autres éléments sont entrés en jeu.

Il y a trois mois environ, les pays de l'OPEP avaient pris des mesures en vue d'enrayer la dégringolade des prix pétroliers et notamment celle de réduire la production et de partager entre eux les sacrifices.

L'Arabie séoudite, qui sortait en moyenne 10 millions de barils par jour de ses puits acceptait de ne pomper que 6 millions de barils quotidiens. La production de l'Iran, du Nigeria, de la Libye, etc., était fixée conjointement avec celle des autres pays producteurs de pétrole.

Cependant, ces trois nations n'ont pas joué le jeu. Non seulement, l'Iran a doublé sa production, mais a vendu son pétrole à des prix diminués, y compris à des compagnies américaines!

A Vienne, Téhéran demandait à l'Arabie de réduire encore ses exportations de brut pour permettre à l'Iran de livrer davantage. Refus séoudien et rupture de l'unité de l'OPEP.

Conséquence: chacun vend ce qu'il veut au prix qu'il entend.

Le prix du brut devrait donc encore baisser logiquement du raffineur à la pompe. Mais le dollar monte et le pétrole est payable en dollars. Si dans l'ensemble la facture pétrolière devait baisser pour chaque pays, la prudence reste de rigueur. Le marché libre se réglera sur les baisses de prix au baril. On prête l'intention aux Séoudiens de réduire de deux dollars par baril. Que feront les autres exportateurs, et quel bénéfice en tireront donc les consommateurs?

Tout d'abord, la crise politique de l'OPEP n'est peut-être que momentanée. Son comité de surveillance doit se réunir d'ici six semaines environ et là...

Page 3 Roland CARRERA

**Liban: Israël donne son accord sans réserve
Le CICR pourra visiter les prisonniers**

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) va pouvoir visiter tous les prisonniers faits par les Israéliens au cours de sa campagne d'invasion au Liban.

L'autorisation a été notifiée au CICR qui s'est abstenu de citer une date pour le début de l'opération, un certain nombre de problèmes techniques restant à régler. Le CICR déclare ne pas connaître le nombre de détenus, ni le nombre de lieux de détention auxquels ses délégués auront accès.

Si l'institution humanitaire genevoise a accepté de visiter ces prisonniers, dont le nombre oscille entre 6000 et 9000, se-

lon les sources, c'est que les autorités israéliennes ont admis les conditions usuelles du CICR: visite à toutes les personnes détenues, entretiens sans témoin, visites renouvelables selon un calendrier déterminé.

L'annonce de ces visites est le fruit de négociations entamées par le CICR auprès des autorités israéliennes dès les premiers jours du conflit. On tient toutefois à préciser à Genève que ces discussions ne préjugent en rien des pourparlers en vue d'obtenir le statut de «prisonniers de guerre» (PG) pour les combattants palestiniens. Ces derniers sont en effet considérés comme des «terroristes» par Israël. Les prisonniers en mains is-

raéliennes au Liban restent donc considérés comme des «détenus administratifs».

Selon un haut fonctionnaire israélien à Jérusalem, cité par le «Times» de Londres, ces visites pourraient débuter la semaine prochaine au Sud-Liban où l'on sait que les Israéliens ont installé un vaste camp, non loin de Nabatiyeh. Le haut fonctionnaire a cependant précisé qu'Israël était décidé à résister à toutes les pressions internationales tendant à faire des combattants palestiniens tombés en son pouvoir des «PG» au sens des conventions de Genève.

Page 3

**L'express brûle un feu rouge
Collision ferroviaire en Belgique**



Le dernier wagon de l'omnibus a été pulvérisé. (Bélino AP)

Deux trains de voyageurs sont entrés en collision hier matin à Aalter, Belgique. Selon la police, l'accident a fait au moins sept morts et dix blessés, dont quatre grièvement, et le bilan pourrait encore s'alourdir.

L'accident s'est produit à 7 h. 15 lorsqu'un express qui venait de Bruxelles et se dirigeait vers la station balnéaire de Blankenberge, a percuté un omnibus de banlieue qui était arrêté en gare d'Aalter, a expliqué la compagnie de chemin de fer.

Les trois derniers wagons du train arrêté ont été gravement endommagés, le dernier wagon a pratiquement été désintégré.

Il semble que l'omnibus attendait de se mettre sur une voie de garage lorsque l'accident s'est produit. Selon le ministre belge des transports, M. Hermann de Croo, qui s'est rendu sur les lieux, il semble que le conducteur de l'express n'ait pas respecté un signal rouge. (ap)

**Placements suisses au Luxembourg
Le paradis fiscal menacé?**

- Par la correspondante de l'ATS à Bruxelles -

Le gouvernement luxembourgeois entend répondre cette année encore par des propositions concrètes aux demandes des banques internationales - suisses en particulier - établies dans le Grand-Duché, tendant à l'assouplissement des prescriptions fiscales sur le capital propre. C'est ce qu'a déclaré à l'ATS M. Ernst Muhlen, secrétaire d'Etat au Ministère luxembourgeois des finances. Les banques suisses, qui ont déjà fait avec d'autres euro-banques plusieurs démarches auprès du gouvernement luxembourgeois, se plaignent du fait que leurs capitaux propres sont plus fortement imposés depuis la dévaluation du franc luxembourgeois, qui est lié au franc belge, en février dernier.

Au Luxembourg, les banques interna-

tionales sont autorisées à détenir leurs fonds propres dans leur monnaie nationale. Depuis la dévaluation (8,5%), cette particularité se retourne contre les euro-banques de pays à devise forte (comme la Suisse): leurs fonds propres prennent une valeur supérieure. Or, l'impôt sur les sociétés de 40 pour cent est calculé en francs luxembourgeois.

Selon le directeur de l'UBS Walter Kobel, les euro-banques établies au Luxembourg envisagent de le quitter pour une place financière fiscalement plus favorable si la situation ne change pas. Il a indiqué que des interventions ont été faites auprès du gouvernement luxembourgeois pour obtenir la suppression de l'imposition des «gains fictifs» de change. Ce problème n'est pas nouveau, mais il s'est nettement aggravé depuis la dévaluation. Les banques de pays qui, comme la Suisse, n'ont pas d'accord de double imposition avec le Luxembourg, sont encore plus durement frappées. Selon M. Kobel, l'UBS est en réalité imposée à un taux de 52 pour cent au Luxembourg.

SECRET BANCAIRE DRACONIEN

Le secrétaire d'Etat Muhlen a assuré que le Luxembourg étudie actuellement des projets visant à «immuniser» provisoirement les fonds propres de ces banques. L'imposition des gains de change n'aurait lieu qu'à la dissolution de l'institut en cause, ou lorsque celui-ci réalise le gain en optant pour une autre devise ou

forme de placement pour ses fonds propres. Les autorités du Luxembourg ne peuvent pas encore préciser les détails de la future réglementation.

Depuis 1973, sept banques suisses travaillent au Luxembourg. Les trois plus grandes ont obtenu en 1981 les résultats suivants: UBS somme du bilan 6,2 milliards de francs (1980: 5,7 mrd), bénéfice net 10,8 millions (+ 5,9%); SBS somme du bilan 3,6 mrd (4,9 mrd), bénéfice net 2,6 millions (- 10,3%); Crédit suisse somme du bilan 2,7 mrd (2,9 mrd), bénéfice net 3,1 millions (+ 24%).

Le Luxembourg n'est pas un paradis fiscal pour les banques, mais les investisseurs de capitaux y trouvent des avantages considérables. Si les banques suisses ont décidé d'ouvrir des filiales au Luxembourg, c'est surtout à cause de la possibilité d'y faire pour leurs clients des placements fiduciaires à des meilleures conditions qu'en Suisse. Le principal avantage réside dans le fait que le Luxembourg ne prélève pas d'impôt à la source sur le rendement des intérêts. En outre, le Grand-Duché possède depuis 1981 un secret bancaire encore plus sévèrement gardé qu'en Suisse. Les étrangers n'y sont pas non plus assujettis aux droits sur les successions.

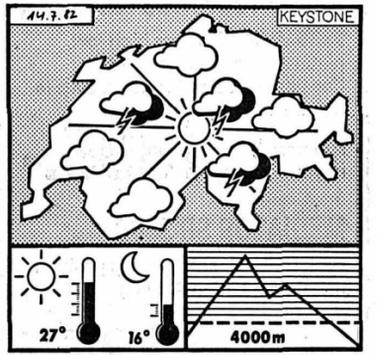
Après Londres, Luxembourg est la seconde place financière à avoir attiré les banques suisses. La stabilité sociale, économique et politique du pays a joué un rôle décisif, suscitant plus facilement la confiance des investisseurs privés que Panama ou les Bahamas. (ats)

L'aide soviétique au tiers monde

Les Soviétiques ont rompu le silence qu'ils observaient jusqu'ici sur le montant de leur aide au tiers monde et ont affirmé que celle-ci s'était élevée à environ 30 milliards de dollars entre 1976 et 1980.

C'est la première fois que Moscou évoque de façon précise le montant de son aide. On pense que ces révélations sont destinées à contrer les critiques occidentales.

Le chiffre de 30 milliards de dollars, établi sur la base d'un rouble pour un dollar, correspond à peu près à un pour cent du produit national brut de l'URSS pour cette période de cinq ans, a déclaré le délégué soviétique à la session d'été du Conseil économique et social des Nations Unies. (ap)



M

météo

Prévisions jusqu'à ce soir: des orages locaux se produiront en fin de journée, principalement en montagne. Le temps sera lourd et partiellement ensoleillé. La température en plaine sera comprise entre 15 et 20 degrés et atteindra 27 degrés en cours de journée. En montagne, l'isotherme de 0 degré avoisinera 4000 m. et le vent sera faible du sud-ouest.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: en partie ensoleillé, averses ou orages dans l'après-midi.

Mercredi 14 juillet 1982
28e semaine, 195e jour
Fête à souhaiter: Camille.

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h. 49	5 h. 50
Coucher du soleil	21 h. 25	21 h. 24
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,29	749,13
Lac de Neuchâtel	429,40	429,39

S

sommaire

Poids lourds dans le compte routier: un décaouvert plus léger que prévu

SUISSE Page 4

Programmes TELEVISION RADIO Page 5

R

**région
2e cahier**

Soins à domicile
Première jurassienne
dans les Franches-Montagnes

PAGE 9

Depuis 1796

HÔTEL FLEUR

DE LYS
Pour les jours de grandes chaleurs

NOS
assiettes froides
salade de fruits de mer
melon, etc., etc.
Salles pour banquets
et conférences
Boutique «Fiorella»
Réservation: tél. 039 23.37.31

prix noyés expert

ÇA CONTINUE DE PLUS BELLE !

Hi-Fi offres étonnantes

RACK TECHNICS SU-22 K
2x35 W. RMS, filtres high-low, platine entraînement direct. Enceintes 3 voies 50 watts, avec le meuble !
submergé, noyé: **1395.-**

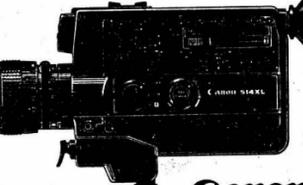
MEDIATOR SR 3500
deck Dolby B, soft touches position métal (fabrication Alpage)
490.- noyé: **295.-**

HITACHI RT 20
platine t.-disques Hi-Fi semi-automat., moteur servo
noyé à **175.-**

12 CHAÎNES HI-FI
de **798.-** à 2000.-
(notre exposition à l'étage) etc., etc., etc.

PHOTO-CINÉ Canon A-1


le célèbre appareil avec objectif 1,8/50, automatique, programmable
coulé: **898.-**
Attention garantie d'importation !


La célèbre caméra super-8 zoom 5X
prix sous-marin: **398.-**

OBJECTIFS
grand choix, toutes focales, toutes montures, toutes marques
prix noyés, noyés, noyés
Profitez avant de partir

MUSICASSETTES

populaire suisse, orchestres et solistes connus
1 pièce **9 50**
2 pièces **17.-**

RADIO RECORDERS

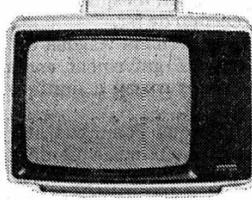
SANYO M 2555 II
3 ONDES, grande puissance qualité la piles + secteur
~~139.-~~ **99.-**

TOKYO STÉRÉO
le double cassette 3 ondes permet la copie directe piles + secteur
au lieu de 269.- **195.-**

Fantasia S 208 M
Fantastique ! Une petite chaîne Hi-Fi avec enceintes 2 voies, un enregistreur détachable et utilisable comme Walkman, poids plume


498.- noyé à: **298.-**

TV COULEUR


GRUNDIG 1645 Pal-Sécam
télécommande, écran 42 cm. canaux S. Appareil universel
1498.- **1248.-**

MEDIATOR 37K 7220
Pal-Sécam. Canaux S
prix noyé **890.-**

PHILIPS CS 1210
Pal canaux S, écran 56 cm., très élégant avec son pied
noyé **1690.-**

SANYO CTP 3243
nouveau modèle portatif écran 36 cm.
prix noyé **589.-**

Tous ces appareils sont neufs avec garantie complète 1 an.
Parfois quelques petites raies dues au stockage, sans influence sur le fonctionnement sont signalées par les vendeurs, droit d'échange 10 jours, contre appareils non soldés.

VIDEO

JVC 7700
le plus performant des enregistreurs VHS modèle de démonstration légèrement défraîchi
noyé à **1990.-**

GRUNDIG VCR 4000
490.-

HITACHI
caméra vidéo avec zoom le moins cher de Suisse
995.-

WALKMAN


STANDARD SR 331
le plus solide beau et bon: **95.-**

PANASONIC RS-J3
avec bloc secteur
198.- **138.-**

RADIOS

GRUNDIG HIT BOY 310
piles + secteur. 3 ondes petit mais quelle classe !
98.- **68.-**


MEDIATOR SX 7096
radio-réveil de table, très joli modèle
noyé 2 fois ! **49.-**

EXPERT ACR 100
radio-réveil de voyage à piles **39.-**

prix noyés

TOUS CES PRIX JUSQU'À ÉPUISEMENT !

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Client vend très avantageusement à Cheyres (entre Estavayer et Yverdon), lac Neuchâtel proximité lac, plage, 500 m. gare, tous sports nautiques

ravissant petit chalet de vacances

idéal comme résidence secondaire.

Droit de superficie de 99 ans, 630 m².

Prix: Fr. 165 000.-

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY & CIE Estavayer-le-Lac Téléphone (037) 63 24 24

Etude Clerc et de Dardel, notaires 2, rue Pourtalès - 2000 Neuchâtel Tél. 038/25 14 69

A VENDRE à COLOMBIER, dans très belle situation

PROPRIÉTÉ

comprenant une maison de 10 pièces, cuisine agencée, salles de bains, cheminées de salon, véranda, nombreuses dépendances.

Pavillon de jardin, garage double, vaste dégagement, verger.

Une parcelle de terrain peut être détachée pour des constructions.

28-136

A vendre à Saint-Blaise maisons vigneronnes

Belle situation. Fonds propres pour traiter Fr. 70 000.-.

Ecrire sous chiffre 87-145 Assa Annonces Suisses SA, fbg du lac 2, 2001 Neuchâtel. 87-485

A louer pour le 1er septembre ou date à convenir

logement de campagne week-end

situé dans une ferme sur les hauts du Val-de-Ruz.

Prendre contact par téléphone (038) 53 24 94

50532

A vendre à Saint-Blaise villa jumelée

Belle villa d'angle, situation sud-ouest dans le haut du village, zone tranquille, 6 pièces, 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée, cheminée de salon, garage, pergolas, galeries et grandes caves.

Construction soignée.

Prix exceptionnel (clés en mains): Fr. 430 000.-.

Hypothèques à disposition Imarco S.A. Rue de la Gare 10, 2074 Marin Tél. 038/33 44 70

87-360

Avec Fr. 20 à 25 000.- comptant : ravissante petite résidence secondaire !

A vendre au CARAVANING DE GLETTERENS, lac de Neuchâtel, verdure, soleil, tranquillité, tous sports nautiques, 35 min. Neuchâtel, 40 min. Berne

mobihome aménagé pour 5 personnes

avec jardin soigneusement arborisé, parking.

230 m² env. de terrain en propriété privée. Place pour 1 bateau au port de plaisance.

Prix : Fr. 75 000.-

Capital nécessaire Fr. 25 000.- y compris bateau à moteur.

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY & CIE Estavayer-le-Lac Téléphone (037) 63 24 24

81-11

Etude Clerc et de Dardel, notaires, 2, rue Pourtalès - Neuchâtel Tél. 038/25 14 69

A LOUER aux Trois-Portes, dans une situation exceptionnelle, pour date à convenir, dans un immeuble résidentiel

superbes appartements de 5 et 6 pièces

Grand standing, terrasse, garages. 28-136

A louer, Grand-Rue 45 2316 Les Ponts-de-Martel

appartement de 3 pièces

No 4, 3e niveau. Cuisine non agencée, balcon, Fr. 388.- charges comprises. Libre dès le 1er octobre 1982. 87-112

Renseignements et location: FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI Rue du Château 13 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 25 25

CARTES DE VISITE en vente à l'Imprimerie Courvoisier

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit 2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

81 M4

60.155.245



Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

biugöer

La Chaux-de-Fonds

L.-Robert 23-25
Tél. 231212

MONDE

Brésil: fait divers macabre

Deux lionnes dévorées par des affamés

- Du correspondant de l'ATS -

Deux lionnes d'un cirque brésilien, Patricia et Maysa ont connu un bien triste sort, après s'être échappées de leur cage au cours d'un transport d'animaux dans l'Etat de Bahia. Retrouvées au terme d'une battue impitoyable, les lionnes ont été abattues par des agents de la police militaire. Une «meute» d'indigènes affamés a ensuite dépecé les fauves pour les manger.

L'incident s'est produit à environ 147 kilomètres de Salvador, chef-lieu de la province de Bahia, durant le transport des animaux du cirque «Agua Humanas», lorsque le chauffeur du convoi a dû freiner brusquement. Pour des raisons encore indéterminées, les deux fauves ont réussi à ouvrir la porte de leur cage et à s'enfuir.

Le directeur du cirque, M. Sandro Rosenberg a décidé alors de demander l'aide des pompiers de la cité voisine de Feira de Santana pour retrouver les fugitives, mais sans succès. Devant ce refus, il a alarmé la police militaire. Ainsi, Maysa a été retrouvée et abattue par un policier quelques heures seulement après sa fuite, tandis que les recherches pour rattraper Patricia ont duré deux jours.

La même scène macabre s'est déroulée sur le lieux-mêmes où les lionnes ont été abattues: des douzaines d'habitants de la région, affamés, ont dépecé les animaux et ramené les morceaux chez eux pour les manger. Ces faits sont relatés par le très sérieux «Jornal do Brasil».

PAUVRETÉ EXTRÊME

Le nord-est du Brésil, qui a été le théâtre de ce fait divers macabre est l'une des régions les plus pauvres et les plus sous-développées du monde occi-

dental, selon les experts. Cet immense territoire de 2,6 millions de kilomètres carrés, composé de neuf Etats, souffre en effet d'une sécheresse endémique. Une telle situation empêche la mise en œuvre d'une agriculture rationnelle - principale source de revenus des quelque 40 millions de Nordestinos. Cette population à 80 pour cent analphabète, souvent malade à cause du manque de nourriture émigre par conséquent en masse vers les bidonvilles des métropoles.

Cette région défavorisée connaît donc un taux de mortalité très élevé: un bébé sur six meurt avant l'âge d'un an. L'espérance de vie moyenne pour un habitant du nord-est est de trente ans, alors qu'elle double dans le reste du Brésil.

Chaque gouvernement brésilien s'est penché sur les problèmes du nord-est et des millions de cruzeiros ont été «injectés» dans la région. Malgré cela et en dépit des appels réitérés de Dom Helder Camara, la situation des Nordestinos ne s'est guère améliorée. La corruption diffuse et la lourdeur de la bureaucratie empêchent la mise en place de toute infrastructure viable, permettant un meilleur développement de la région. Car il pleut aussi dans cette région - sporadiquement. Ces précipitations sont même souvent très abondantes. Encore faut-il avoir les moyens de recueillir cette eau si précieuse. (ats)

Enquête sur la Banque du Vatican

Philippe de Weck dans le secret

L'ancien président du Conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses Philippe de Weck a accepté d'examiner avec deux autres experts les relations entre la Banque du Vatican et la Banque italienne Ambrosiano, actuellement en difficultés, a annoncé hier le Vatican. Les deux autres banquiers dont le Vatican a demandé l'aide sont le président de la Banque d'épargne des émigrés de New York, Joseph Brennan, et l'Italien Carlo Cerutti.

La Banque du Vatican, qui se nomme en réalité Institut pour les œuvres de religion (IOR), est l'un des quatre principaux actionnaires de la Banque Ambrosiano. Le gouvernement italien a demandé au Vatican de coopérer dans l'enquête ouverte sur la situation financière de cette banque et sur la mort de son directeur Roberto Calvi, retrouvé pendu sous un pont de Londres.

Philippe de Weck et ses deux collègues ont été priés par le Vatican «d'examiner la situation et de donner leur avis». Cette invitation leur a été transmise par le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican. C'est la première fois que des profanes pourront pénétrer dans le secret des opérations financières du Saint-Siège.

Les livres de comptes de la Banque du Vatican, dirigée par l'archevêque américain Paul Marcinkus, sont totalement secrets et le prélat n'a à répondre de ses décisions que devant le pape Jean Paul II.

La Banque Ambrosiano, la plus importante banque italienne privée, fait actuellement l'objet d'une enquête du fait de prêts douteux consentis par son prési-

dent Roberto Calvi avant que celui-ci ne soit retrouvé mort le mois dernier à Londres.

La Banque du Vatican détient 1,58 pour cent de la Banque Ambrosiano et Mgr Marcinkus a eu de fréquents contacts avec Roberto Calvi.

«Après avoir pris contact avec Mgr Marcinkus et après avoir accepté sa requête, le cardinal secrétaire d'Etat (Mgr Agostino Casaroli) a décidé de demander la collaboration de certains experts du monde financier international... pour qu'ils examinent la situation et (qu'ils donnent) leur avis et (fassent) des suggestions», ajoute le communiqué. (ap)

L'armée au secours des chômeurs

Le commandant de l'armée autrichienne, le général Ernest Bernadiner, a proposé récemment de promouvoir 6000 emplois de cadres dans l'armée autrichienne, afin de tenter d'enrayer le chômage des jeunes, en augmentation constante dans le pays.

M. Alfons Dallinger, ministre des affaires sociales, a dressé la semaine dernière devant la presse un bilan de la situation actuelle du marché de l'emploi en Autriche. Le taux de chômage s'élevait à 2,3 pour cent à la fin du mois de juin, ce qui représente une augmentation de 1 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. 66.194 personnes sont actuellement sans emploi en Autriche, alors que les statistiques prévoient un taux de chômage annuel d'au moins 3,5 pour cent. (ats)

Namibie: vers l'indépendance

Le Département d'Etat américain a annoncé hier «l'heureuse conclusion» de la première phase des négociations sur l'accès à l'indépendance de la Namibie (Sud-Ouest africain).

Le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier de Cuellar, a été informé lundi par une lettre du groupe de contact occidental (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada et RFA) que toutes les parties à ces négociations avaient accepté les principes de formation d'une assemblée constituante du

territoire, a précisé le Département d'Etat.

Les cinq nations occidentales ont rencontré la semaine dernière à New York les parties concernées, notamment les représentants de l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (Swapo), qui combat l'administration sud-africaine de la Namibie à partir de bases dans l'Angola.

Selon le Département d'Etat, le groupe de contact a fait savoir à M. de Cuellar qu'il restait toujours à établir le mode d'élection de l'assemblée constituante, conformément à la résolution 435 du Conseil de sécurité, et que toutes les parties étaient d'accord pour ne pas retarder la mise en application d'un règlement. (ats, reuter)

La Somalie demande le soutien militaire des Etats-Unis

La Somalie a adressé une demande de soutien militaire et diplomatique aux Etats-Unis dans les combats qui l'opposent à l'Ethiopie, a annoncé lundi soir à Washington M. Ahmed Mohamed, conseiller à l'ambassade somalienne dans la capitale fédérale.

Le Département d'Etat s'est déclaré pour sa part «très préoccupé» par la situation dans la Corne de l'Afrique, mais s'est refusé à tout commentaire sur cette demande, se bornant à confirmer qu'il avait été informé par le gouvernement somalien des derniers développements et de la menace qui pèse sur sa sécurité.

Selon M. Ahmed Mohamed, Mogadiscio a demandé une aide «militaire, politique, économique et diplomatique» à Washington.

Liban: Israël donne son accord sans réserve

Le CICR pourra visiter les prisonniers

Page 1

Les ministres des Affaires étrangères du Conseil de coopération des Etats du Golfe ont lancé hier une mise en garde contre une éventuelle «explosion» de la situation au Proche-Orient consécutive à l'invasion du Liban par Israël.

Dans une déclaration publiée à l'issue de deux jours de réunions intensives des six membres du Conseil à Taif, la capitale estivale de l'Arabie saoudite, le Conseil «dénonce et condamne» l'invasion du Liban par Israël le 6 juin et «lance une mise en garde contre les conséquences de la poursuite de cette agression et de l'occupation du Liban», affirmant que «cela ferait exploser la situation dans toute la région et aurait de graves répercussions qui dépasseraient le cadre de cette seule région».

Le Conseil s'est prononcé en faveur

Pas de cessez-le-feu avec l'Irak

L'Iran rejette l'appel de l'ONU

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a rejeté hier l'appel au cessez-le-feu dans le conflit irano-irakien voté lundi soir par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

«Même si le Conseil de sécurité adopte dix autres résolutions, nous continuerons à réclamer nos justes droits», a affirmé M. Moussavi dans une déclaration citée par Radio-Téhéran.

La résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le conflit irako-iranien, votée lundi soir, demandant un cessez-le-feu, une cessation de toutes les opérations militaires, l'envoi d'observateurs de l'ONU et la relance des efforts de médiation de l'ONU, apparaissait comme une réédition plus explicite de la résolution 479, votée le 28 septembre 1980.

Plus de 4400 exécutions ont été annoncées officiellement en Iran depuis la Révolution de février 1979 mais on peut admettre, sur la base des témoignages recueillis, que de «nombreuses autres personnes» ont été exécutées sans que les autorités le fassent savoir publiquement, ont déclaré hier à la presse, à Genève, deux porte-parole d'Amnesty International (AI).

Après une mission en 1979, AI, qui défend la cause des prisonniers d'opinion et qui avait été également très active à l'époque du chah, n'a plus été autorisée à se rendre en Iran mais, sur la base de

nombreux entretiens, notamment avec des avocats, écrivains et hommes politiques, victimes de la répression mais qui ont pu quitter clandestinement le pays, l'institution britannique estime que la situation en matière de droits de l'homme va en se détériorant.

Selon AI, qui a des sections dans de nombreux pays dont la Suisse, cette situation se caractérise par des arrestations et emprisonnements arbitraires, des procès où les accusés se voient refuser les droits de la défense, des inculpations qui, lorsqu'elles sont formulées, le sont «en termes vagues» («activités contre-révolutionnaires»), par des mauvais traitements et des tortures infligées «systématiquement» aux prisonniers d'opinion.

Quant au nombre des prisonniers d'opinion, il est «impossible» de le connaître. En effet, les évaluations recueillies par AI varient énormément mais elles font ressortir une constante: toutes les prisons sont «surpeuplées».

Une délégation iranienne présentera aujourd'hui au Comité des droits de l'homme de l'ONU, réuni à Genève, un rapport sur les mesures prises pour faire respecter la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, signé par 70 pays dont l'Iran.

(ats, afp)

d'une mobilisation de «toutes les forces de soutien aux peuples palestiniens et libanais» et de sanctions économiques à l'encontre d'Israël, conformément à la Charte des Nations Unies.

Le Conseil de coopération des Etats du Golfe regroupe, au sein d'un accord de défense, le Koweït, le Qatar, Bahrein, l'Arabie saoudite, Oman et les Emirats arabes unis.

BLOCUS RENFORCÉ

L'armée israélienne a renforcé lundi soir son dispositif militaire autour de Beyrouth-Ouest et a posté autour de la capitale une brigade blindée et une brigade mécanisée logistique, affirme le quotidien libanais «An Nahar» (Indépendant).

Le journal, citant des sources militaires, précise que cette brigade de 300

chars et véhicules blindés, ainsi que la brigade mécanisée, ont été déployées dans les positions israéliennes s'étendant de Khalde (entrée sud de la capitale) au port de Beyrouth (entrée nord).

Par ailleurs, selon des sources diplomatiques occidentales, les replis opérés lundi par l'armée israélienne autour de Beyrouth seraient sans importance car les positions d'artillerie qui dominent la ville n'ont pas été déplacées.

Selon la radio libanaise (officielle), le blocus de Beyrouth-Ouest a encore été renforcé hier. Les trois voies de passage reliant les deux secteurs de la capitale ont été totalement fermées aux civils désirant se rendre d'est en ouest, Le «passage de la galerie Semaan» a été totalement fermé et les «passages du Musée et du Port» sont restés ouverts aux diplomates et à l'armée libanaise.

M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, a demandé à nouveau qu'une force multinationale de l'ONU soit déployée à Beyrouth-Ouest, entre les Israéliens et ses fedayin, avant tout arrangement concernant une évacuation.

D'après les milieux du gouvernement libanais et de l'OLP, les dirigeants palestiniens ont aussi offert à nouveau de quitter Beyrouth par voie de terre, en direction du nord et de l'est du Liban, jusqu'à ce qu'un pays d'accueil puisse être trouvé.

Par contre, le Dr George Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), la tendance dure de l'OLP, a catégoriquement rejeté l'idée d'un départ des Palestiniens du Liban.

Les efforts de médiation entrepris depuis un mois par M. Habib ont accusé un coup au cours du week-end, avec la déclaration officielle faite à Damas, annonçant que la Syrie était disposée à accueillir les dirigeants de l'OLP mais pas les 8000 fedayin de l'organisation.

(ats, apf, ap)

● PARIS. - Le Château de Buchère, siège de la direction d'une filiale d'Usinor, a été incendié par des sidérurgistes en colère dans les Ardennes.

opinion

Page 1

Pétrole Dangers d'une chute des prix

Par ailleurs, la reprise attendue dans les pays industrialisés, même si elle se produit avec du retard, ne manquera pas d'éponger les surplus pétroliers.

Là aussi, la roue peut tourner. Mais de toute manière, lors même que rien ne se passerait pour venir modifier la situation

actuelle, les pays consommateurs n'ont aucun intérêt à voir chuter trop bas les prix du pétrole.

En effet, les investissements consentis en matière de diversification énergétique, les pompes «off shore» (à partir des plateformes en mer) de la Norvège ou de la Grande-Bretagne, le charbon qui a repris droit de cité sur les marchés, bref, tous les moyens de substitution ou de complément mis en œuvre perdraient leur compétitivité face à une concurrence des prix entre membres de l'OPEP.

Les efforts de diversification des sources énergétiques et d'économie en seraient fortement affectés et là est le véritable danger: le retour à une dépendance trop marquée vis-à-vis de l'OPEP! Roland CARRERA

SUISSE

Grâce à un satellite expérimental Programmes britanniques à la TV suisse

Grâce au satellite expérimental OTS (Orbital Test Satellite), que l'Organisation spatiale européenne ESA a lancé à des fins d'essai, les programmes diffusés par la société britannique privée «Satellite Television PLC» pourront être prochainement reçus en Suisse pendant environ deux heures par jour.

Les PIT, qui se sont procurés auprès de l'administration britannique les autorisations nécessaires, précisent toutefois que toutes les régions ne pourront pas recevoir ces émissions. Les mêmes fréquences sont déjà fortement mises à contribution par le réseau terrestre, et la réception des signaux émis par le satellite sera impossible à certains endroits.

La réception des programmes par satellites nécessite l'installation d'antennes spéciales. Pour l'instant, il semble que seules les sociétés de rediffusion par câbles, dont les moyens techniques dépassent ceux des simples particuliers, puissent raisonnablement envisager de redistribuer ces programmes.

Dès demain, treize communes sises autour du lac de Zurich pourront bénéficier de ce service à titre expérimental. (ats)

ECONOMIE

En deux mots et trois chiffres

Une baisse des taux hypothécaires n'est pas exclue selon la Société de Banque Suisse. Hausse du chiffre d'affaires chez V-Zug SA appareils à cuisiner et à laver. Presque deux millions et demi de passagers en 1981 sur le Brigue - Viège - Zermatt. Prix de l'énergie: le cours du jour.

La possibilité d'une diminution généralisée des taux hypothécaires cette année encore est envisageable, écrit dans le dernier numéro de sa revue «Le Mois» la SBS à Bâle. Tout en déclarant se défier d'un optimisme exagéré concernant l'évolution de l'inflation et

par voie de conséquence du développement des taux d'intérêt, la correction de la structure des taux qui se dessine depuis fin 1981 et qui a déjà permis aux taux des dépôts à terme fixe de descendre au-dessous des taux d'intérêt servis à l'épargne, les analystes de la Société de Banque Suisse voient des facteurs d'amélioration prendre corps. L'évolution va se traduire par une augmentation de l'épargne bancaire. Parallèlement, la construction subit un tassement conjoncturel. La croissance des placements hypothécaires va se stabiliser. Les deux facteurs aidant à améliorer la situation de refinancement des banques. Dès maintenant, les placements hypothécaires sont financés par des fonds moins chers qu'il y a un an. Encore faut-il voir si la baisse des taux hypothécaires ne favoriserait pas une reprise des demandes dans le secteur de la construction.

Un petit train qui fait son plein de passagers: le Brigue - Viège - Zermatt a transporté en 1981, 2,445 millions de passagers, soit 3,8% de plus qu'en 1980. Cependant le bénéfice brut est en léger recul (2,1 millions contre 2,23 millions en 1980) malgré un accroissement des recettes. Dividende inchangé: 5% du bénéfice net de 1,124 millions.

V-Zug SA autrefois Zinguerie de Zoug a augmenté son chiffre d'affaires de 7,2% entre juin 1981 et juin 1982, à 107,7 millions de francs. Le dividende - non précisé - est inchangé.

Poids lourds dans le compte routier Un découvert plus léger que prévu

Le trafic des poids lourds revient sensiblement moins cher aux collectivités que cela n'a été calculé jusqu'ici. Selon une commission d'experts, la position «poids lourds» dans le compte routier présente un découvert d'environ 150 millions de francs et non pas de 350 millions. Un résumé du rapport de cette commission - on en connaît les grands traits depuis début juin à la suite d'une indiscretion - a été publié hier à Berne. Les experts font une vingtaine de propositions de modifications du compte routier.

Instituée en avril 1981 par le Département fédéral de l'intérieur, cette commission d'experts a épluché durant plus d'une année la méthode de calcul du compte routier. Elle a approuvé ses conclusions le 6 juillet dernier par 10 voix contre une. Certains membres ont émis des réserves à propos de quelques aspects partiels de l'étude. Notons que celle-ci s'inscrit dans la vaste discussion sur la taxe poids lourds, actuellement engagée aux Chambres fédérales.

Le compte routier est un compte d'infrastructure. Il montre dans quelle mesure les frais routiers de la Confédération, des cantons et des communes sont

couverts par les impôts et taxes versées par les usagers de la route. En 1980, cette couverture n'a été que de 87,2% pour l'ensemble du trafic routier. Plus déficitaire que les autres catégories, le trafic des poids lourds n'a couvert qu'à raison de 54% les frais qu'il a effectivement occasionnés. Or, les experts ne sont pas d'accord avec la méthode de calcul qui conduit à ces chiffres.

DEUX HYPOTHÈSES

En analysant la méthode de calcul permettant d'attribuer les parts des frais globaux aux diverses catégories d'usagers de la route, les experts ont constaté que le montant engagé pour les réparations dues au poids étaient beaucoup trop élevés. En effet, dans le compte actuel, les réparations figurent aussi bien dans la rubrique «entretien» que dans celle des «améliorations et transformations». Les experts ont donc refait les calculs en partant de deux hypothèses. Primo, les réparations s'élevaient à 10% du poste «améliorations et transformations» et elles sont chargées dans leur totalité sur le trafic lourd. Secundo, la part des frais dus au poids des véhicules dans les constructions nouvelles et les agrandissements reste inchangée. Conclusion: les frais imputables aux poids lourds se réduisent d'environ 200 millions de francs. La commission d'experts propose éga-

lement de créer quelques nouvelles catégories d'usagers de la route dont une réservée aux poids lourds étrangers. La part de ces derniers aux frais est en effet estimée à 14%. Les camions étrangers ne contribuent que peu aux recettes - ils ne paient pas d'impôt et ne font que rarement le plein de Diesel en Suisse - de sorte que la création d'une nouvelle catégorie pour eux déchargerait considérablement les véhicules suisses.

Une autre clef de répartition des frais est la mesure de l'utilisation des routes. Dans le compte actuel, celle-ci est calculée à partir de la surface statique du véhicule (longueur fois largeur). La commission propose de tenir compte de la surface dynamique qui tient compte de la distance de sécurité, car celle-ci correspond mieux à la charge spatiale exercée sur la route. En outre, la commission constate que les statistiques sur les transports de marchandises datent d'une vingtaine d'années. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

La municipalité de Lausanne a décidé de fermer le centre de Saint-Martin (appelé «centre autonome» par ses occupants). Malgré sa requête et malgré une dernière intervention du délégué communal aux loisirs elle n'a pas pu obtenir la liste des «résidents» du centre avec l'indication des fonctions.

La municipalité envisage de mettre cet immeuble à la disposition de groupements - structurés ou non - en tant que centre de rencontres et d'accueil pour la jeunesse.

Fin de l'enquête sur l'accident militaire de Stans «Un concours de circonstances malheureuses»

L'accident de tir militaire qui le 20 mars dernier a causé la mort d'une jeune femme à Stans (NW) est dû «à un concours de circonstances malheureuses», a indiqué hier le Département militaire fédéral (DMF). L'enquête de justice militaire qui vient d'être close n'a fourni aucun indice permettant de conclure à la violation du Code pénal militaire. A la suite de cet accident - dû au rebondissement du corps non éclaté d'un projectile - le DMF a cependant révisé les prescriptions de sécurité et ordonné la transformation de ces obus d'exercice.

L'accident mortel s'est produit pendant la journée des parents, dans le cadre de l'engagement d'un groupe de choc soutenu par une section de lance-mines. Après qu'un obus d'exercice de lance-mines explosif fut parvenu au but, le corps du projectile a été rejeté à quelque 400 mètres en arrière, atteignant à la tête et tuant une Bernoise âgée de 20 ans qui se trouvait derrière la position des lance-mines. Les nombreux examens effectués dans le cadre de l'enquête ont démontré

que l'accident est dû exclusivement à une défaillance imprévisible de la munition: l'obus ne s'est pas désintégré après l'impact dans la zone des buts et a rebondi vers l'arrière, explique le DMF.

Il est notoire depuis des années, constate ensuite le DMF, que l'obus EUG 66 de 8,1 cm. n'éclate pas au but dans certaines conditions. Cette caractéristique satisfait une exigence de la troupe, elle limite le nombre d'éclats disséminés sur les alpages par exemple. (ats)

Fin d'une campagne d'accueil extraordinaire Arrivée des derniers réfugiés polonais

Un dernier groupe de 114 réfugiés polonais doit arriver aujourd'hui en Suisse, en provenance de Vienne. Cette arrivée mettra fin à la campagne extraordinaire décidée par le Conseil fédéral en janvier dernier et qui prévoyait l'accueil d'un millier de réfugiés polonais.

Entre fin mars et mi-juillet, 1046 réfugiés, le plus souvent des familles avec enfants, sont ainsi arrivés dans notre pays, ce qui porte à 2400 environ le nombre total des Polonais réfugiés en Suisse.

La Croix-Rouge et Caritas sont parvenues jusqu'à présent à placer tous ces réfugiés directement. Il reste toutefois à trouver des logements ou des chambres pour 190 personnes qui se trouvent encore dans des hôtels ou dans des centres d'accueil. (ats)

A Zurich et à Thoune Nouveaux licenciements

La fabrique de machines et d'appareils Zellweger SA, à Uster, qui appartient au groupe Hesta, licenciera 40 à 60 de ses employés d'ici la fin de l'année. En outre, environ 800 de ses 2765 collaborateurs seront mis au chômage partiel dès le mois de septembre.

A Thoune, la fabrique de téléphones Von Roll-Habegger SA supprimera 40 emplois durant le second semestre de 1982. Elle occupe actuellement 352 personnes. (ats)

Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	67.82	137.82
Gasoil	275.-	268.-
Super	365.-	366.-
Normale	351.-	352.-

Bâle (F.S./T)		
Gasoil	588.-	580.-
Super	785.-	778.-
Normale	755.-	748.-

Produits pétroliers au détail

Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.34	1.34
Normale	1.30	1.30
Diesel	1.29	1.29

Fuel dom. (F.S./100 kg)

Citerne de ménage	65.90 % lit.	65.10 % lit.
2000 à 5000 l.	71.50 % kg	70.50 % kg
5000 à 8000 l.	70.- % kg	69.- % kg
8000 à 11000 l.	69.- % kg	68.- % kg
Bois de cheminée	19.50 le sac	19.50 le sac
Briquettes (pq 25 kg)	54.50 % kg	54.50 % kg
Anthracite	77.50 % kg	77.50 % kg

CICA + Groupement des marchands

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 9.7.82) (B = cours du 12.7.82)

NEUCHÂTEL		
A	B	
Cr. Fonc. Ne.	625	625
La Neuchâtel.	445	460
Cortailod	1075	1050
Dubied	110	90

HORS BOURSE		
A	B	
Roche b/ce	55250	57000
Roche 1/10	5525	5675
Asuag	40	40
Galenica b.p.	267	270
Kuoni	4125	4125
Astra	-13	-13

ACTIONS SUISSES		
A	B	
B. Centr. Coop.	705	700
Swissair p.	665	668
Swissair n.	596	596
Bank Leu p.	3325	3350
UBS p.	2735	2740
UBS n.	485	448
SBS p.	273	276
SBS n.	196	196
SBS b.p.	230	229
C.S. p.	1610	1610
C.S. n.	312	312
BPS	990	990
BPS b.p.	96	95.50
Adia Int.	1750	1750
Elektrowatt	2240	2225
Holder p.	565	565
Interfood B	5550	5500
Landis B.	790	790
Motor col.	425	425
Moeven p.	2400	2400
Buerhle p.	1055	1035
Buerhle n.	200	205
Buerhle b.p.	222	228
Schindler p.	1470	1460
Bâloise n.	525	545
Rueckv p.	5850	5850
Rueckv n.	2630	2620
W'thur p.	2425	2410

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
A	B	
Abbott Labor	59.25	62.75
Aetna LF cas	71.25	72.25
Alcan alu	39.25	41.-
Amx	43.75	43.50
Am Cyanamid	59.50	59.-
ATP	109.-	112.50
ATL Richf	76.-	73.-
Baker Intl. C	47.75	44.25
Baxter	78.-	78.-
Boeing	34.25	35.75
Burroughs	67.-	66.25
Caterpillar	75.25	78.-
Citicorp	50.50	51.25
Coca Cola	73.50	76.75
Control Data	51.-	51.75
Du Pont	70.75	69.75
Eastm Kodak	165.-	158.-
Exxon	57.-	55.50
Fluor corp	33.50	32.50
Gén. elec	138.50	142.-
Gén. Motors	94.50	99.75
Gulf Oil	56.-	54.75
Gulf West	25.75	25.25
Halliburton	55.50	52.-
Homestake	46.50	47.50

1475	1490	Honeywell	141.-	143.50
14250	14300	Inco ltd	19.50	19.25
8625	8650	IBM	131.-	133.50
1350	1350	Litton	89.50	91.75
870	840	MMM	111.-	115.-
1205	1200	Mobil corp	45.50	44.75
553	555	Owens-Illin	47.50	47.-
1010	1005	Pepsico Inc	81.25	83.25
1300	1305	Pfizer	114.50	118.50
201	205	Phil Morris	105.50	105.50
1840	1850	Phillips pet	62.-	59.-
3210	3225	Proct Gamb	175.50	180.-
1995	2000	Rockwell	68.-	71.-
3900	3950	Schlumberger	72.-	77.75
1400	1400	Sears Roeb	40.-	40.50
540	535	Smithkline	131.50	133.50
421	418	Sperry corp	48.-	50.-
137	136	STD Oil ind	79.50	77.-
1550	1530	Sun co inc	66.75	66.25
		Texaco	60.50	59.25
		Warner Lamb	44.-	45.-
		Woolworth	39.-	39.50
		Xerox	67.-	67.75
		Zenith radio	25.-	25.-
		Akzo	18.50	18.50
		Amro Bank	37.50	36.50
		Anglo-am	16.50	16.50
		Amgold	103.50	104.-
		Mach. Bull	9.-	9.-
		Cons. Goldf I	14.25	13.50
		De Beers p.	8.25	8.25
		De Beers n.	7.25	7.25
		Gen. Shopping	420.-	420.-
		Norsk Hyd n.	88.-	86.50
		Phillips	17.50	17.75
		Rio Tinto p.	13.50	13.75
		Robeco	155.50	156.-
		Rolinc	152.50	153.50
		Royal Dutch	66.-	65.-
		Sanyo electr.	3.25	3.25
		Aquitaine	32.75	31.50
		Sony	26.50	27.50
		Unilever NV	113.-	113.50
		AEG	26.-	25.75
		Basf AG	101.-	100.-
		Bayer AG	93.-	93.-
		Commerzbank	113.50	112.50

BOURSE

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.06	2.18
1 \$ canadien	1.61	1.73
1 £ sterling	3.50	3.85
100 fr. français	29.50	32.-
100 lires	-1425	-1675
100 DM	83.75	86.75
100 fl. hollandais	75.75	78.75
100 fr. belges	3.95	4.35
100 pesetas	1.75	2.05
100 schilling autr.	11.95	12.35
100 escudos	2.25	2.85

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.0950	2.1250
1 \$ canadien	1.6450	1.6750
1 £ sterling	3.61	3.69
100 fr. français	30.20	31.-
100 lires	-148	-1560
100 DM	84.80	85.60
100 yen	-8125	-8375
100 fl. hollandais	76.80	77.60
100 fr. belges	4.42	4.50
100 pesetas	1.85	1.93
100 schilling autr.	12.05	12.17
100 escudos	2.38	2.58

MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	336.-	339.-
Lingot	22850.-	23100.-
Vreneli	145.-	155.-
Napoléon	154.-	165.-
Souverain	152.-	164.-
Double Eagle	790.-	830.-

CONVENTION OR		
	Achat	Vente
La convention est suspendue jusqu'au 2 août		

Daimler Benz	255.50	255.-
Degussa	180.50	179.-
Deutsche Bank	224.50	224.-
Dresdner BK	116.-	117.-
Hoechst	95.-	95.25
Mannesmann	111.50	110.50
Mercedes	229.50	231.-
Rwe ST	143.50	143.50
Schering	230.50	-
Siemens	188.-	187.50
Thyssen AG	72.75	71.75
VW	118.-	116.50

NEW YORK		
	A	B

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 15.15 Tour de France 11e étape: Valence d'Agen... 17.35 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande

17.50 Les Folies Offenbach

1. Les Bouffes-Parisiens. Avec Michel Serrault: Jacques Offenbach - Catherine Samie - Hortense Schneider - Annie Sinigaglia: Lise Tautain - Catherine Morin - Zulma Bouffar - Claude Piéplu: Villemessant - André Thorent: Halévy - Claudia Morin: Herminie - André Gaillard: M. Houssaye

- 18.45 TV à la carte Cachecam... 19.30 Téléjournal... 20.05 Jeux sans frontières... 21.35 Rencontres: Créer en Suisse romande (4).



- 22.30 Téléjournal... 22.40 Nuits d'été: Les insolites de la TV: Images de Mémoire... 23.20 Actualités

SUISSE ALEMANIQUE

- 16.15 The Muppet Show... 16.40 Pour les enfants... 17.05 Le Secret de Berenka

FRANCE 1

- 9.15 Revue navale... 10.45 Bleuets, marguerites et coquelicots... 11.10 Lumière d'Alsace... 11.55 La musique est à tout le monde... 12.30 Série: Jean Pinot, Médecin d'aujourd'hui (13 et fin)...

Il était une fois la télévision: La caméra explore le temps

20.35 La Terreur et la Vertu

2 et fin. Robespierre. Scénario et adaptation: Stelio Lorenzi et Alain Decaux. Dialogues: Alain Decaux. Réalisation: Stelio Lorenzi. Avec: Jean Négroni: Robespierre - Denis Manuel: Saint-Just

- 22.20 Concert... 23.20 Actualités... 18.15 Cyclisme... 18.45 Gschichte-Chischte... 19.00 Gymnaestrada 1982... 19.30 Téléjournal. Actualités régionales. Sports

ANTENNE 2

- 12.15 Ces gens du Tour... 12.45 Journal... 13.35 Série: SOS Helico... 14.00 Terre des bêtes... 14.50 Sports... 16.45 Récéré A2

17.15 Rio Bravo

Un film d'Howard Hawks (1958), d'après l'histoire de B. H. McCampbell. Scénario: Jules Furthman et Leigh Brackett. Avec: John Wayne: John Wayne: John T. Chance - Dean Martin: Dude - Ricky Nelson: Colorado - Angie Dickinson: Feathers - Walter Brennan: Stumpy, etc.

- 19.35 Jeu: Des chiffres et des lettres... 20.00 Journal... 20.35 Spécial 14 Juillet sur Antenne 2... 21.30 Revue du 14 juillet

- 23.00 Antenne 2 dernière... 23.15 Feu d'artifice... 20.00 Adieu John Wayne... 20.45 Jeux sans frontières... 22.10 Téléjournal... 22.20 Word of Mouth... 22.50 Festival de jazz à Montreux

SUISSE ITALIENNE

- 15.15 Cyclisme... 18.30 Téléjournal... 18.35 Top... 17.00 Téléjournal... 17.08 L'illustré Télé

FRANCE 3

- 18.55 Tribune libre... 19.10 Soir 3: Informations... 19.20 Mister Magoo... 19.30 Ça ira... 19.40 FR3 Jeunesse... 19.55 Il était une fois l'Homme... 20.00 Les jeux de l'été

20.35 Les Patates

Un film de Claude Autant-Lara (1969), d'après le roman de Jacques Vaucherot. Adaptation et dialogues: Jean Aurenche. Avec: Pierre Perret: Clovis - Henri Virjoleux: Père de Clovis - Bérengère Dautun: Mathilde - Pascale Roberts: Fiftine

- 22.10 Soir 3: Informations... 22.40 L'invité de FR3... 23.40 Encyclopédie audio-visuelle... 0.05 Prélude à la nuit... 19.15 Escrava Isaura... 19.55 Magazine régional... 20.15 Téléjournal... 20.35 Jeux sans frontières... 22.00 Signes... 22.30 Téléjournal... 22.40 Mercredi-sports

ALLEMAGNE 1

- 15.50 Téléjournal... 15.55 Les animaux devant la caméra... 16.40 Marionnettes... 17.10 Deux vieux lapins découvrent des nouveautés... 17.30 Cyclisme... 17.50 Téléjournal... 18.00 Programmes régionaux... 20.15 Regine oder die Falle... 21.35 Titres, thèses, tempéraments... 22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2

- 15.00 Téléjournal... 15.03 Programme de vacances... 17.00 Téléjournal... 17.08 L'illustré Télé

À VOIR

Les Folies Offenbach

TV romande à 17 h. 50 Coproduite par la Télévision française (A2) et la Télévision romande, cette série prestigieuse marqua les débuts à la télévision du metteur en scène Michel Boisrond, auteur d'un nombre impressionnant de films de divertissement («Une Parisienne», «Comment réussir en amour», «Comment épouser un Premier Ministre», etc.), et qui réalisa ici un vieux rêve: il souhaitait tourner une «Belle Hélène» qui aurait eu les traits de Brigitte Bardot, qu'il avait dirigée à ses débuts dans «Cette sacrée Gamine».

Le seul élément de liaison demeure donc le réalisateur, et bien sûr l'acteur principal, en l'occurrence Michel Serrault, qu'un habile maquillage a transformé en un Offenbach irrésistible.

Pour le reste, on peut souligner la distribution de haute qualité, qui permet d'apprécier Jean-Pierre Daras en Napoléon III (l'œil égrillard sous une paupière lourde), pour reprendre l'excellente description d'un critique, Catherine Samie, sociétaire du Français, campant une merveilleuse et pétulante Hortense Schneider (l'interprète favorite d'Offenbach qui créa la majeure partie de ses opérettes), sans compter Roger Carrel, Pierre Tornade, Axelle Abadie et bien d'autres.

De la naissance des «Bouffes parisiens» aux «Contes d'Hoffmann»... Tel est l'itinéraire parcouru par cette série dont l'un des moindres attraits n'est pas d'avoir su recréer les fastes froufrouants du Second Empire. Ains, dans le premier épisode, Mlle Hortense Schneider n'est qu'une débutante et le théâtre des «Bouffes parisiens» un projet grevé de dettes avant même qu'il ne se concrétise. Mais peu importe: Offenbach est aussi entêté que charmant et se joue de tous les obstacles.

On arrive, avec le second sketch, à la création de «La Belle Hélène»: Hortense Schneider est désormais une diva. Donc capricieuse. On assistera aux mille ruses déployées par le compositeur et ses deux acolytes, Meilhac et Halévy, pour briser l'irrévocable décision du soprano, plongé en pleine crise de respectabilité et refusant de remonter sur scène...

- 18.05 Rauchende Colts... 19.00 Téléjournal... 19.30 Die Welle... 20.15 Magazine de la 2e Chaîne... 21.00 Téléjournal... 21.20 Loto... 21.25 Les Rues de San Francisco... 22.15 Le conte des 1001 milliards... 23.00 Différentes religions en Allemagne... 23.30 Téléjournal

RADIO

- SUISSE ROMANDE 1: 12.30 Journal de midi... 13.00 Vol libre... 17.00 Spectacles-première... SUISSE ROMANDE 2: 12.00 Vient de paraître... 13.00 Formule 2... FRANCE INTER: 12.45 Le Jeu des milles francs... FRANCE MUSIQUE: 12.35 PND... FRANCE CULTURE: 12.05 Agora... 12.45 Panorama...

- Inform. - recueillies avec le concours de l'ATS... 0.00 Relais de Couleur 3... 7.00 RSR 2 présente... Programme susceptible de modifications... Toutes les émissions sont en stéréophonie... Inf.: 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55...

En tête du peloton

pour ses garanties de qualité



Pfister Meubles
...votre ensemblier

92-350 G 52

**FÊTE DU 1er AOÛT
LA CHAUX-DE-FONDS**

17196

Programme général

17 h. 45 **Parc du Musée**
Cérémonie du Souvenir

20 H. 30 **Pouillèrel**
Fête de la Montagne
Grand feu traditionnel

**FÊTE POPULAIRE
AU BOIS-NOIR**

15 h. **Ouverture de la cantine**
dès 20 h. **Fanfare du Giron Gruyérien**
Programme «Disco» animé par C.-A. Schwab

20 h. 30 **Discours officiels**

21 h. 30 **BAL GRATUIT**
conduit par l'orchestre champêtre «Les Poly'sons»

50302

L'Hôpital et Foyer Saint-Joseph
SAINTELÉGIER

met au concours un poste d'

AIDE EN PHARMACIE DIPLOMÉE

Mission :
travail à mi-temps comme responsable de la pharmacie de l'hôpital.

Conditions :
selon le statut du personnel des hôpitaux jurassiens.

Entrée :
dès que possible, à convenir.

Renseignements auprès de la Direction de l'Hôpital, tél. (039) 51 13 01.

Postulations à adresser jusqu'au 27 juillet 1982 à la Direction de l'Hôpital, avec curriculum vitae, copies de diplôme et certificats, avec la mention «Postulation».

14-8372

DEPANNAGE RAPIDE AELLEN **OUVERT PENDANT LES VACANCES**

Congélateurs - Cuisinières électriques
Machines à laver - Frigos, etc. de toutes marques
Tél. 039/28 12 41 - 039/28 14 35
Numa-Droz 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Magasin fermé l'après-midi

91-423

A votre rythme
Voyages CFF

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à 11 km. de Neuchâtel, situation dominante et privilégiée, vue de premier ordre, en bordure de forêt

MAISON DE MAÎTRE

comprenant 10 pièces, nombreux locaux de service, véranda, carnotzet et salons avec cheminées, salles de bains, WC séparés, caves, galetas, garage pour 2 à 3 voitures.

Propriété d'une superficie de 3 000 m² environ.
Hypothèques à disposition.

Ecrire sous chiffre H 28-25798 à Publicitas 2001 Neuchâtel

Jeudi 15 juillet
Train spécial

Tour des 2 tunnels

par les tunnels du Gd-St-Bernard et du Mt-Blanc

Train et car postal **54.-***
73.-

Course surprise

Train et car postal **50.-***
68.-

Val d'Hérens - Evolène - La Sage Ferpècle

Train et car postal **45.-***
61.-

HÔPITAL DU SAMARITAIN - VEVEY
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

- 1 infirmière HMP
- des infirmières en soins généraux

Les offres sont à adresser avec documents usuels au Service du personnel, Hôpital du Samaritain, 1800 Vevey 22-16300

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

A vendre à Bôle
magnifique propriété

7 pièces. Belle situation.
Pour traiter: Fr. 80 000.- fonds propres.
Ecrire sous chiffre 87-144 Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

87-485

Joli **3 pièces**
Situation calme, verdure.
Loyer: Fr. 465.- y compris charges.
Pour visiter: concierge, tél. (039) 23 25 17
Pour traiter: Verit, Lausanne, tél. (021) 23 99 51

83-7538

Lac de Moiry 49.-*

Train et car postal **66.-**

Dimanche 18 juillet

Dans la région de Grenoble 76.-*

Train et car postal

* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

50421

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14

20% de réduction avec les billets d'excursion
pour les plus belles destinations
Prospectus aux quichets de gare et dans les agences de voyages

FUST
plus que quelques jours
VENTE SPÉCIALE

autorisée du 1.07. au 21.7.82

Nous vendons **1000**

appareils électroménagers du sèche-cheveux au lave-linge, cuisines encastrables et meubles de salles de bain

aux prix **FUST** imbattables

sur le prix catalogue de toutes marques comme par exemple Miele, AEG, Novamatic, Bosch, Electrolux, Bauknecht, Jura, Turmix etc.

- Location
- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039/26 68 65
Marin, Marin-Centre, 038/33 48 48
Bienne, 36, rue Centrale, 032/22 85 25 05-2569

votre spécialiste pour cuisine

votre spécialiste pour électro-ménager

Service de publicité L'IMPARTIAL
Tél. 039/21 11 35

ENTRESOLSA
LE PAILLASON

TAPIS - RIDEAUX - SOLS
La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis)

Jeune couple cherche **FERME** isolée.
Prix raisonnable.
Tél. (022) 31 29 12 (18 h. à 19 h.)

18-316761

A remettre centre de La Chaux-de-Fonds

MAGASIN CONFECTION

env. 30 m² + annexes.
Prix de remise sans stock Fr. 25 000.-
Ecrire sous chiffre 87-130 à Assa, Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

87-30703

Votre journal: **L'IMPARTIAL**

Transports publics genevois

Adresse: Case postale 237, 1211 Genève 8
Téléphone: (022) 21 08 44, int. 41 ou 17

Si vous aimez conduire et le contact avec la clientèle, ainsi que le travail à horaires irréguliers, écrivez-nous:

Un poste de **conducteur/conductrice** m'intéresse, prière de m'envoyer documentation et formule d'inscription.

Nom, prénom: _____
Profession actuelle: _____
Rue, No: _____
NP, Localité: _____
Téléphone: _____
Né le: _____ Taille: _____ cm.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement. - 1. Bandage pour soutenir un organe. 2. Aussi célèbre que son fil; Doit être respectée. 3. Est mis en vedette par la musique de l'opéra. 4. Sans fondement réel; Eau salée d'Asie. 5. Se jette dans le golfe du Lion; Peut être crochu. 6. Traverse des gorges anglaises; Renonculacée vénéneuse. 7. Fait partie de la famille. 8. Agréable quand il est gros; Qualifie une excellente terre. 9. Expliquée; On doit s'y conformer, même aux jeux; 10. Mesurées par cubes.

Verticalement. - 1. Veine de la face dorsale de la main. 2. Dans l'Isère, lieu où l'on soigne des misères de l'organisme; Lien grammatical. 3. Siffilantes. 4. Poète français né à l'île Bourbon. 5. Fils de Vénus; Est près de ses sous. 6. franchement; Rendre mordant. 7. Dans la peau pour toujours. 8. Gave qui gave un autre gave; Est d'abord en herbe. 9. Se mit à ruminer d'un moment à l'autre sans avoir appris; Nécessaire dans le besoin; Article. 10. Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse.

(Copyright by Cosmopress 5058)

CLÔTURES

Créations - Réparations
J. KNUTTI
Combes 1 - 2034 Peseux
Téléphone (038) 31 90 70

50688

TOM and JERRY

TU AS MAUVAISE HALEINE TOM!

QUE DOIS-JE FAIRE?

BOIRE DU LAIT!

MERCI!

À TON SERVICE!

9393

© COSMOPRESS, GENÈVE

SPORTS

200 chevaux au concours hippique d'Engollon Olivier Zaugg décroche le titre cantonal

C'est devenu une tradition, le concours hippique d'Engollon se déroule le premier week-end des vacances horlogères. Après six années de pluie, c'est par deux journées pleines de soleil que vient de se dérouler l'une des plus importantes manifestations hippiques de la région. Le comité d'organisation était placé sous la présidence de M. J. Daniel Kieffer tandis que Pierre Guye assumait la présidence du jury.

Ce concours a vu la participation de 200 chevaux. Au total 8 épreuves des catégories «R1», «R2», «R3», «libre» et la finale du championnat de saut ont été disputées. C'est dimanche après-midi que les meilleurs cavaliers se sont élancés sur le parcours «R3» qui s'est couru en deux manches. Jamais la lutte n'a été aussi ouverte à la veille d'une finale.

Cette épreuve, cat «R2» en 2 manches

avec 1 barrage éventuel, est revenue finalement à Olivier Zaugg de Neuchâtel sur «Pride Man» avec zéro faute et un temps de 39,39.

Il a battu la tenante du titre, la Chaux-de-Fonnière Claire Bordier.

RÉSULTATS

Championnat neuchâtelois, Prix de la Saval, cat R, deux manches, barème A, 1 barrage: 1. Olivier Zaugg (Neuchâtel), Pride Man, 0-0-0 - 39,37; 2. Marie-Claire Bordier (La Chaux-de-Fonds), Mine de Rien 2, 0-0-4 - 44"08; 3. Jean-Jacques Maridor (St-Martin), Valoudska, 0-4 - 92"01; 4. Viviane Auberson (Lignières), Graindavoine 2, 0-4 - 95"43; 5. Jean-Pierre Schneider (Fenin), Fire Boy 2, 4-0 - 97"89.

Prix de la Cavalerie, cat R1, barème

A: 1. Thierry Johner (La Chaux-de-Fonds), Galapagos CH, 0 - 69"28; 2. Peter Schneeberger (Ins), Kondela, 0 - 73"43; 3. Jean-Jacques Maridor (St-Martin), Vaillant CH, 0 - 76"49.

Prix des Communes, cat R1, barème A: 1. Jean-Jacques Maridor (St-Martin), Vaillant CH, 0 - 68"18; 2. Peter Schneeberger (Ins), Kondela, 0 - 68"56; 3. Jean-Jacques Maridor, Puncher, 0 - 73"58.

Prix des Dragons, cat R2, barème C: 1. François Landry (Le Landeron), Siberian Spring 2, 76"28; 2. André Blatter (Malleray), Ballynohowen, 79"33; 3. Jean-Jacques Samuel (Fenin), Masetto, 79"83.

Prix de la Chabraque, cat libre, barème A: 1. Brigitte Stauffer (Lignières), Azur 2 CH, 56"24; 2. Eric Rufener (Les Convers), Uranus CH, 56"24; 3. Pierrette Cruchaud (Les Ruillières), Pixty, 58"94.

Prix du Centre équestre de Fenin, cat R3, barème C: 1. Jean-Pierre Schneider (Fenin), Fire Boy 2, 76"13; 2. Patrick Gauchat (Lignières), Guimauve 3, 76"22; 3. Sylvain Candaux (Fenin), Mexico 3, 81".

Prix de Coffrane, cat R3, barème A, un barrage: 1. Jean-Pierre Schneider (Fenin), Fire Boy 2, 0-0 - 42"68; 2. François Vorpe (Tavannes), Jackval, 0-0 - 43"58; 3. Jean-Marc Desautels (Neuchâtel), Village Snap, 0-0 48"34.



Olivier Zaugg s'est adjugé le titre cantonal neuchâtelois. (Photos Schneider)

Ski

Hans Enn grièvement blessé

Le skieur autrichien Hans Enn a été grièvement blessé dans un accident de la circulation près de Zell am See. Le médaillé de bronze des Jeux de Lake Placid en slalom géant, âgé de 24 ans, est sorti de la route avec sa voiture, a franchi une glissière et a effectué plusieurs tonneaux. La jambe gauche de Enn a été transpercée par un épieu de bois. Il a été délévéré des débris de sa voiture par les pompiers et conduit à l'hôpital de Zell am See.

Samedi et dimanche à La Charrière Concours hippique de la Société de cavalerie



Le Chaux-de-Fonnière Xavier Prétôt figure parmi les favoris de ce concours hippique. (Photo Schneider)

La Société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds organisera samedi et dimanche son traditionnel concours hippique. Celui-ci, habituellement mis sur pied en septembre, se déroulera au paddok de La Charrière.

Cette année, les organisateurs, présidés par M. Pierre-Alain Sterchi, ont tout mis en œuvre pour que cette manifestation remporte un immense succès. Pour y parvenir, les responsables de la Société de cavalerie ont d'ailleurs décidé d'innover en faisant disputer plusieurs épreuves, samedi en nocturne.

Au total, 200 cavaliers de la Suisse romande seront au rendez-vous. Sur les deux jours il y aura 12 épreuves, réunissant chacune en moyenne une quarantaine de cavaliers. Voici le programme de ce concours hippique qui s'annonce extrêmement passionnant:

SAMEDI

8 h. 00 Prix du Manège de La Chaux-de-Fonds, Raymond Finger, cat R1, barème A, au chrono.

10 h. 00 Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds, cat L2, barème A, au chrono.

12 h. 45 Prix «Sacha» Société d'agriculture de La Chaux-de-Fonds, cat R1, barème A, un barrage.

15 h. 15 Prix de la Source Perrier et Alfred Olympi, cat L2, barème A, un barrage.

18 h. 00 Prix du journal «L'Impartial», cat R3, barème C.

20 h. 15 Prix Willy Berthoud, cat M1, contre la montre.

22 h. 00 Prix de la Société de Banque Suisse, cat R3, barème A, deux barrages.

DIMANCHE

8 h. 00 Prix de la Parfumerie Dumont, cat R2, barème A, au chrono.

9 h. 45 Prix de la Clinique Montbrillant, cat M1, barème C.

11 h. 30 Prix du Paddock de La Charrière, cat libre, barème A, selon règlement neuchâtelois.

13 h. 30 Prix des Boucheries Chevannes, cat R2, barème A.

15 h. 30 Prix Luthy Machines, cat M1, barème A, deux barrages au chrono.

Soldes de 20 à 70 %

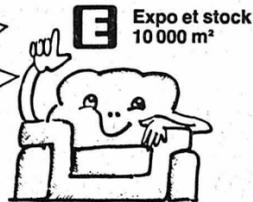
Pas seulement

le plus grand choix de chambres à coucher, salles à manger, parois murales, salons, groupes rembourrés, studios, mobilier-kit, pour tous les goûts et tous les porte-monnaies, mais aussi une véritable montagne de meubles isolés tels que: Chaises et tables Louis-Philippe; petits meubles de style, armoires, garde-robes, étagères,

bureaux, tables de travail, meubles stéréo, meubles à usages multiples, meubles à chaus-sures, petites crédences, meubles de salle de bain; meubles, tables et chaises de cuisine, petits meubles de vestibule, bancs d'angle en toutes dimensions etc. ainsi que

accessoires, lampes, miroirs, articles de boutique, tapis d'Orient et mécaniques (coupons à partir de 5 fr.)

aut. off. 1er-21.7.82



Prix imbattables sur tout l'assortiment

moco

meubles · Cernier

Le grossiste qui détaille

Vente aux particuliers:	Lu	14.00-18.30
	Ma-ve	09.00-12.00 14.00-18.30
	Sa	09.00-17.00

Renseignements: Tel. 038/53 32 22

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 66

ANDRÉ BESSON
«Les Auvernois»

Le dernier des Auvernois

Roman

Editions Mon Village SA, (Vulliens VD)

Auvernois dort à nouveau d'une seule traite jusqu'au lendemain. Bien qu'il ressentit toujours les douleurs cuisantes de ses blessures, il était un peu moins déprimé. En faisant le bilan de la situation, il en arriva à la conclusion qu'il pourrait peut-être s'en tirer. Après tout, la Gestapo n'avait aucune preuve de sa culpabilité. Les accusations portées contre lui étaient purement formelles. Des ragots anonymes. On ne l'avait même pas confronté à son dénonciateur. On ne pouvait pas non plus lui opposer ses propres aveux puisqu'il avait tenu bon sous la torture.

Il en était là de ses réflexions lorsqu'un geôlier vint le chercher. Il eut du mal à suivre le rythme que le Fritz lui imposa à travers le dé-

dale des couloirs de la prison. Il fut sur le point de défaillir plusieurs fois. Sur les visages de quelques détenus croisés en chemin, il lut de la stupeur, parfois de la compassion. Il ne devait pas être très beau à voir.

En bas, dans une grande pièce où travaillaient plusieurs scribebouillards en uniforme, on lui fit décliner son identité, puis on le remit à deux civils qu'il reconnut aussitôt: ses tortionnaires de l'avant-veille. On lui passa à nouveau les menottes et ce fut le départ. Comme la première fois, il traversa la ville de Besançon à bord d'une traction noire. A cause de sa faiblesse, de la peur qui recommençait à lui nouer la gorge et les entrailles, le voyage s'effectuait pour lui dans une sorte d'état second.

Il ne réalisa vraiment ce qui se passait qu'en se retrouvant devant le même type chauve et myope qui l'avait interrogé précédemment. Cette entrevue avait lieu dans un bureau du rez-de-chaussée de l'hôtel. Par la fenêtre, on découvrait un minuscule jardin planté de buis et de quelques fleurs. En face, de hauts murs aveugles entouraient l'enclos. La Gestapo avait bien choisi son repaire. Elle pouvait se livrer à toutes les exactions sans risquer d'être vue ou entendue des voisins.

- Alors Auvernois, comment ça va? questionna le flic à lunettes.

Vincent évita de répondre. Bien qu'il fût terrorisé à l'idée de subir à nouveau les mêmes épreuves, il n'avait qu'une seule idée en tête: garder son calme et surtout ne pas trembler. Ne pas donner à son interlocuteur l'impression qu'il l'intimidait. Pour cela, il le regardait bien en face, autant que possible dans les yeux, comme quelqu'un qui n'a rien à se reprocher.

- J'espère que tu es à présent revenu à de meilleurs sentiments, poursuivit l'autre. Que tu vas me dire gentiment ce que je veux savoir. Où se trouve ton maquis? Combien d'hommes le composent? Par où on peut passer pour leur rendre visite sans qu'il y ait trop de grabuge?

A cet instant, le téléphone placé sur le bureau se mit à sonner. Le policier décrocha.

- Ya! Willy Hunkeler, dit-il d'une voix brève.

Vincent devina qu'il s'agissait du nom de son tourmenteur. Par contre, il ne comprit pas un mot de la suite de la conversation qui se déroula en allemand.

Lorsque la communication fut terminée, le regard du myope se reporta sur le prisonnier. Des yeux toujours aussi froids, insensibles comme ceux d'un oiseau de proie.

- Alors, tu as réfléchi?

- Je ne sais pas de quoi vous voulez parler. Je ne sais rien...

L'autre eut un sourire bizarre, à la fois plein de malignité et d'autosatisfaction.

- Eh bien, nous allons voir si tu vas continuer longtemps à tenir ce langage...

Vincent sentit un frisson parcourir son échine. Il eut la conviction que le Fritz allait demander à ses sbires de remettre ça avec leurs matraques. De le frapper à nouveau. Combien de temps tiendrait-il avant de tourner de l'œil? Sans doute pas longtemps car les coups feraient éclater ses plaies à vif. Le tout était de résister à la douleur pendant les premières minutes. Ensuite, il perdrait vite conscience. Ses bourreaux en seraient pour leurs frais une fois de plus.

Rien ne se passa comme il le prévoyait. Le petit homme chauve continua de sourire derrière ses lunettes de myope. De le dévisager avec un air de suffisance et de mépris.

- Va chercher la personne que Monsieur Auvernois attend pour parler, commanda-t-il à l'une des ses brutes.

Cette fois, Vincent fut plus intrigué que soucieux. Il se demanda ce que l'autre manigançait encore. Allait-il le confronter à l'un des Querry, ces ordures qui l'avaient dénoncé à deux reprises?

(à suivre)

SPORTS

Tâche difficile pour Anderson aujourd'hui au Tour de France Enfin une victoire française grâce à Villemiane

Le onzième bouquet de vainqueur fut enfin le bon... Entre Saintes et Bordeaux, sur 147 kilomètres, le public français a enfin fêté la première victoire d'étape d'un des siens (hormis le prologue par Hinault). Démarrant avant la flamme rouge, Pierre-Raymond Villemiane, 31 ans, un Girondin, conserva une poignée de secondes d'avance sur le peloton avec l'Australien Phil Anderson, qui, grâce aux «rushes» a encore augmenté son avance sur Bernard Hinault au classement général.

Les organisateurs du Tour de France devraient en prendre de la graine: l'une des plus courtes étapes de ce 69e Tour, de surcroît entièrement plate, a été de loin la plus animée, la plus passionnante à ce jour. Imposer des 250 kilomètres ne rend les coureurs que lymphatiques, économes de leurs efforts, calculateurs.

Entre Saintes et Bordeaux, la première véritable attaque fut signée Thalman (Cilo) dès le 15 kilomètre. Au km. 30, son chef de file Serge Demierre prit le relais. La chance n'était pas avec le Genevois: au rush suivant Anderson et Hinault se livraient un duel singulier, réus-

sirent sur leur lancée à se détacher progressivement et provoquèrent ainsi une sensible accélération des 14 autres équipes. Au km. 50, la belle aventure de Demierre prit fin.

UNE «PANCARTE DANS LE DOS»

Un premier régional tenta sa chance à deux reprises: mais Pierre Bazzo avait, comme on dit en jargon cycliste, une «pancarte dans le dos». Une autre échappée composée de 11 coureurs allait jouer de malchance également: la présence dans ce groupe du Hollandais Winnen ne laissait même pas Hinault indifférent. Entre les efforts conjoints des «Renault», des «Peugeot» et des équipes des sprinters, la force d'opposition apparaissait comme trop forte.

ENFIN GILBERT GLAUS

A 17 kilomètres de l'arrivée, c'était encore au tour des Suisses d'espérer. Enfin, on voyait Gilbert Glaus montrer le bout de son nez. Le Thoulois rejoignit Van Vliet et Michaud, mais le trio s'agrandissait avec la venue de De Rooy, Vallet, Garde et Gomez. TROP de bons sprinters pour que le travail s'organise harmonieusement.

Seul Gomez, le vainqueur de Milan-San Remo, tenta rageusement d'éviter la jonction. A 6 kilomètres du but, le Breton comptait encore 19 secondes d'avance. Mais la chasse était lancée, les sprinters voulaient enfin leur première arrivée massive dans ce Tour. Et alors que Kelly, Eddy Planckert (très en forme depuis deux étapes), Raas et - espérait-on - Glaus serraient leurs calepieds, affûtaient leur surveillance, Pierre-Raymond Villemiane (de la même équipe que Gomez tout juste rejoint) jaillissait au bon moment, soit à 1200 mètres de la ligne, pour conserver quelques longueurs sur le porteur du maillot vert de rage d'avoir laissé échapper une si belle occasion. Gilbert Glaus, quant à lui, encore dans les premières positions au dernier virage, prouva qu'il n'était pas vraiment dans le coup, puisqu'il fut complètement débordé.

En voilà un qui doit penser que l'autre néo-pro de chez Cilo, le Lochois Jean-Mary Grezet, avait agi avec plus de sagesse en renonçant au Tour...

Le Tour peut véritablement démarrer

Le «Mundial» terminé, le Tour de France peut véritablement démarrer. On a apparemment vécu 10 étapes pour rien. Aujourd'hui, 14 juillet, Fête nationale française, la France devrait oublier sa peine footballistique pour retrouver le sourire cycliste...

A Valence-d'Agen aujourd'hui, Bernard Hinault devrait être revêtu du maillot jaune, à l'issue des 57 km. 300 contre la montre. Les 44 secondes le séparant de l'Australien Anderson ne devraient constituer qu'un mince fil facile à rompre. Partant juste devant le Breton, Anderson subira une pression psy-



Phil Anderson: le dernier jour en jaune? (Bélino AP)

chique énorme. La crainte de voir surgir «le blaieau» dans son dos pourrait le paralyser.

De toute façon, comme beaucoup d'autres, l'Australien a déjà fourni une somme de travail considérable depuis le départ de ce 69e Tour de France. Par le climat très lourd qui couvre le Tour, avec une étape aussi nerveuse que celle d'hier (45 km. 171 de moyenne), il faudra bien payer les efforts.

Mais tout le monde le paiera-t-il en même temps, collectivement, auquel cas la course se retrouverait à nouveau équilibrée. Ou Bernard Hinault a-t-il vraiment été conduit dans un fauteuil au pied des Pyrénées?

A l'arrivée de l'étape de Bordeaux, le Breton s'est montré très agressif, énervé. Pour qui connaît le caractère, la volonté de Hinault, c'est signe de bonne forme lorsqu'il est «méchant». Raison de sa colère: les 110 secondes d'avance que comptait le Batave Winnen, qu'il compte avec le Norvégien Wilmann parmi ses plus grands contradicteurs de la victoire aux Champs-Elysées. Winnen grimpeur dangereux, allant reprendre près de 2 minutes dans l'étape la plus plate du Tour: Hinault ne pouvait souffrir telle insubordination.

Pour la première fois, outre le contre la montre par équipe, le Français fit donner sa garde. Et avec succès. La façon de capituler de Winnen montrait que Hinault avait marqué un point précieux.

Le lendemain de la course contre la montre, l'entrée dans les Pyrénées (Fleurance - Pau, sur 243 kilomètres). Le Tour, on peut vraiment le croire, aura démarré. Hinault devrait en être heureux, le public français aussi; et vraisemblablement un personnage tout particulièrement: Félix Lévitan qui, du haut de son cynisme extraordinaire d'organisateur, enregistrera avec une maligne satisfaction la trentaine de coureurs qui auront «passé par la fenêtre»...

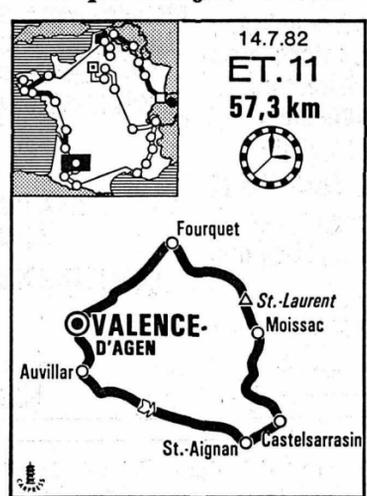
Les résultats

Dixième étape, Saintes - Bordeaux, sur 147 kilomètres: 1. Pierre-Raymond Villemiane (Fra) en 3 h. 16'51" (moins 30" de bonification); 2. Sean Kelly (Irl) à 2" (-20"); 3. Eddy Planckert (Bel, -10"); 4. Jan Raas (Hol); 5. Eric McKenzie (NZ); 6. Etienne De Wilde (Bel); 7. Pierre Le Bigault (Fra); 8. William Tackaert (Bel); 9. Andrie Van Houwelingen (Hol); 10. Fons De Wolf (Bel); 11. Jean-François Rault (Fra); 12. Stefan Mutter (Suisse); 13. Johan Van de Velde (Hol); 14. Frank Hoste (Bel); 15. Paul Sherwen (GB), tous même temps que Kelly. - Puis les autres Suisses: 24. Gilbert Glaus; 39. Daniel Gisiger; 40. Siegfried Hekimi; 46. Hans Kaelen; 67. Thierry Bolle; 79. Antonio Ferretti; 80. Cédric Rossier; 105. Beat Breu; 106. Serge Demierre; 107. Julius Thalman; 111. Patrick Moerlen; 112. Mike Gutmann; 117. Erwin Lienhard; 133. Josef Wehrli, tous même temps que Kelly; 150. Marcel Russenberger à 5'20".

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Phil Anderson (Aus) 44 h. 35'01"; 2. Bernard Hinault (Fra) à 44"; 3. Gerrie Knetemann (Hol) à 1'16"; 4. Ludo Peeters (Bel) à 1'21"; 5. Sean Kelly (Irl) à 1'48"; 6. Daniel Willems (Bel) à 1'57"; 7. Henk Lubberding (Hol) à 2'11"; 8. Johan Van de Velde (Hol) à 2'21"; 9. Marc Madiot (Fra) à 2'28"; 10. Régis Clère (Fra) à 2'37"; 11. Leo Van Vliet (Hol) à 2'38"; 12. Charly Berard (Fra) à 2'41"; 13. Patrick Bonnet (Fra) à 2'42"; 14. Jean-François Rodriguez (Fra) à 2'49"; 15. Lucien Didier (Lux) à 2'58"; 16. Maurice Le Guilloux (Fra) même temps; 17. Joop Zoetemelk (Hol) à 2'59"; 18. Michel Laurent (Fra) à 3'13"; 19. Bernard Vallet (Fra) à 3'24"; 20. Raymond Martin (Fra) à 3'32". - Puis les Suisses: 27. Breu à 3'55"; 57. Demierre à 6'37"; 72. Mutter à 9'00"; 89. Moerlen à 13'19"; 96. Wehrli à 13'37"; 102. Bolle à 13'59"; 103. Ferretti à 14'00"; 108. Gisiger à 15'25"; 111. Lienhard à 16'04"; 120. Thalman à 19'04"; 122. Rossier à 19'48"; 124. Hekimi à 20'04"; 125. Gutmann à 20'49"; 138. Russenberger à 25'10"; 151. Kaelen à 42'03".

L'étape d'aujourd'hui



«Le Havre» leader du Tour de France à la voile Une récompense pour «La Chaux-de-Fonds»

Les résultats vont en s'améliorant pour le voilier «La Chaux-de-Fonds» qui participe pour la première fois au Tour de France à la voile. Vingt-quatrième du prologue, 23e de la première étape, les concurrents neuchâtelois ont terminé hier 19e de la deuxième Fécamp - Ouïstréham avec un retard minime sur le vainqueur «Brest».

L'équipage chaux-de-fonnier, skipé par Raymond Perrin, s'est payé le luxe de battre «Estavayer-le-Lac» et surtout «Genève» qui occupait la cinquième place du classement général. Au vu de cette remarquable performance, «La Chaux-de-Fonds» s'est vu remettre de la part des organisateurs, la coupe récompensant le meilleur équipage étranger. De quoi l'encourager pour la suite de la compétition qui se terminera rappelés le 15 août à Menton!

D'ailleurs au sein des participants chaux-de-fonniers, le moral est excellent. Ils ont connu samedi et dimanche quelques problèmes d'adaptation à la course en mer. Mais aujourd'hui tout semble aller pour le mieux. Comme on pouvait s'y attendre, cette course, unique au monde,

se joue à un très haut niveau. La grande majorité des skippers ont d'ailleurs renoncé à faire naviguer des équipiers manquant d'expérience ce qui n'est pas le cas pour les trois voiliers helvétiques et surtout celui de «La Chaux-de-Fonds», ce qui explique en grande partie sa 22e place au classement général.

Cette deuxième étape n'a pas provoqué des écarts extrêmement importants. Toutefois, elle a suffi pour permettre au voilier «Le Havre» deuxième derrière «Brest» à cinq secondes de ravir le maillot jaune à «Rouen» qui a rallié Ouïstréham en 11e position seulement.

Quoi qu'il en soit, la lutte en tête du classement général s'annonce extrêmement passionnante puisque les trois bateaux de tête sont pratiquement dans le

même temps après plus de 32 heures de course.

La troisième étape conduira aujourd'hui les concurrents à Cherbourg.

Deuxième étape, Fécamp - Ouïstréham: 1. «Brest» 13 h. 35'11"; 2. «Le Havre» à 5"; 3. «Finistère» à 10"; 4. «Dunkerque» à 36"; 5. «Lanveoc - Poulmic» à 1'06"; 6. «Marseille» à 1'29"; 7. «Saint-Ouen L'aumône» à 1'38"; 8. «Arcachon» à 1'39"; 9. «Angers» à 1'46"; 10. «Saint-Pol-sur-Mer» à 1'54"; 11. «Rouen» à 2'07"; 12. «X Essonne» à 2'24"; 13. «Nantes - Loire Atlantique» à 3'37"; 14. «Saint-Gilles-Croix-de-Vie» à 3'44"; 15. «Cherbourg - Cap-de-La-Hague» à 5'48. Puis 19. «La Chaux-de-Fonds» à 11'25; 20. «Estavayer-le-Lac» à 12'37.

Classement général: 1. «Le Havre» en 32 h. 42'35; 2. «Dunkerque» à 1'26; 3. «Rouen» à 1'34; 4. «Brest» à 15'33; 5. «Saint-Pol-sur-Mer» à 25'. Puis: 16. «Genève» à 1 h. 02'54; 18. «Estavayer-le-Lac» à 1 h. 06'46; 22. «La Chaux-de-Fonds» à 1 h. 40'46.

B

boîte à confidences

«Spécial Mundial»

La presse espagnole a désigné le Brésil champion du monde «moral» et, dans le même ordre d'idée, la France s'est vue attribuer le «titre» de vice-champion du monde, mais l'épopée espagnole a eu, aussi, ses retombées en monnaie sonnante, avec un peu plus de 180.000 francs suisses pour chacun des 22 sélectionnés français.

La moitié de cette somme provient des contrats publicitaires conclus par l'intermédiaire de «Football France Promotion», société qui possède l'exclusivité de l'exploitation de l'image de l'équipe de France jusqu'au championnat d'Europe des nations 1984 en France.

La répartition des sommes touchées par chaque joueur est la suivante:

«France Football Promotion»: 90.000 fr.; qualification au «Mundials»: 9000; participation au 1er tour: 6000; prime victoire sur le Koweït: 6000; prime match nul avec la Tchécoslovaquie: 3000; qualification au 2e tour: 15.000; participation au 2e tour: 9000; prime victoire sur l'Autriche: 9000; prime victoire sur l'Irlande du Nord: 9000; qualification en demi-finales: 15.000; participation aux demi-finales: 15.000

Le montant de la somme perçue pour le match de classement, face à la Pologne, pour le 3e place, n'a pas été rendu public.

Les footballeurs polonais sont rentrés à Varsovie dans la nuit de lundi à mardi, où ils ont été accueillis par une foule en délire.

Malgré l'heure tardive, quelque 5000 personnes, des jeunes pour la plupart, ont réservé un accueil triomphal à leurs héros du «Mundials».

Flours, chants patriotiques, énormes calicots vantant les mérites (en fait, en dehors du résultat, quels furent-ils les mérites du football polonais en Espagne?) des joueurs dont les noms ont été scandés sur l'air desampions, trompettes, tambours dont les échos résonnaient à des centaines de mètres à la ronde. Bref, tout avait été mis en œuvre pour honorer la «3e équipe du monde».

L'équipe polonaise a regagné son pays avec un retard considérable (près de 12 heures). Le premier avion à bord duquel elle voyageait avait dû, suite à un ennui technique, se poser à l'aérodrome de Madrid peu après l'avoir quitté. Un deuxième appareil polonais est venu de Varsovie rechercher l'équipe...

Le gardien ouest-allemand Harald Schumacher veut personnellement s'excuser auprès de l'international français Patrick Battiston pour l'agression commise lors de la demi-finale entre la France et la RFA, a déclaré le manager de Schumacher, Ruediger Schmitz.

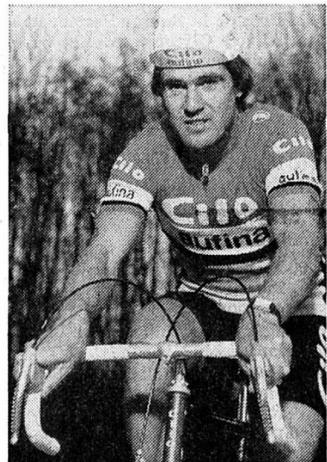
Schumacher estime, selon Schmitz, que l'envoi d'un bouquet de fleurs ou d'un télégramme ne serait pas suffisant pour réparer la faute. Aussi, il entend expliquer, dans une conversation personnelle avec Patrick Battiston, les circonstances qui ont amené la faute, et s'excuser. Harald va remettre un cadeau très personnel à l'international français, a encore ajouté Schmitz, qui dit que Schumacher est prêt à se rendre à Saint-Etienne à la date proposée par Battiston.

C'est le demi de l'équipe de France et des Girondins de Bordeaux, Alain Giresse, qui a été désigné «joueur le plus combatif du «Mundials» 82». Dans ce classement, Giresse précède le Polonais Lato, l'Allemand Stielike et l'Italien Rossi, à l'honneur sur tous les tableaux.

Les contrôles antidoping se sont tous révélés négatifs. Tirés au sort à raison de deux par équipe, soit quatre par match, au total donc 208 joueurs soumis au contrôle, aucun ne s'est montré fautif. En 1978, vous vous souvenez que l'Ecosais Willie Johnstone avait été «positif». En 1974, le même constat affligeait avait frappé le Haïtien Jean Joseph.

Environ 33 millions d'Allemands de l'Ouest soit pratiquement un Allemands sur deux, ont suivi la retransmission de la finale du «Mundials».

Mais où est donc passé Gilbert Glaus ?



Gilbert Glaus: le temps des désillusions!

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la Suisse possède actuellement deux sprinters de classe. Mais l'absence du moustachu Freuler (il avait battu Maertens l'an passé à Bordeaux) n'a pas encore été remplacée sur le Tour, depuis le départ de Bâle, par les performances de Glaus. A l'exception de l'arrivée à Bordeaux et de l'épreuve contre la montre par équipe, où il a fait un gros travail, personne ne l'a jamais vu en première ligne.

Cela va trop vite pour moi. Reconnaît l'actuel champion suisse, professionnel depuis cinq mois. Et il est trop difficile d'œuvrer tout seul. Dans notre équipe il n'y a personne pour me tirer les sprints.

Réflexion pertinente et justifiée. Mais ce que Glaus ne dit pas, en revanche, c'est qu'il fait toujours la course derrière, et ses coéquipiers sont lassés d'aller constamment le rechercher en queue de paquet, où il retombe trop facilement, par habitude mais surtout par obligation car on a le sentiment qu'il atteint souvent le point de rupture.

En fait Gilbert Glaus est tombé de haut. Tous les dirigeants du groupe Cilo-Aufina et Auguste Girard aussi. Car, pour eux, c'est pour l'instant l'échec sur toute la ligne. Atteint dans son moral Glaus, chuchote-t-on, laisse percevoir une certaine amertume et on dit même qu'il tiendrait des propos tendancieux à l'encontre de tous ceux qu'il battait à plate couture il y a cinq mois (Kelly, Raas et compagnie). En fait Gilbert Glaus s'est laissé abuser, grisé par les victoires obtenues dans les courses sans signification de février. Il a trop vite cru qu'il pouvait se permettre chez les «pros» ce qu'il faisait impunément chez les amateurs. Sur ce plan-là il ne semble pas avoir modifié son état d'esprit et la montagne se dresse désormais devant lui comme un obstacle peut être infranchissable.

Le cas Glaus n'est pas unique dans le camp helvétique. La plupart des jeunes d'ailleurs ne sont pas encore vraiment entrés dans le professionnalisme et beaucoup pèchent par leur inexpérience. A quoi sert-il, par exemple, de solliciter durement son organisme pour vouloir terminer 46e si, dans le même temps, on entame ses réserves physiques, lesquelles feront défaut dans la montagne où l'élimination va guetter?

Demierre, Mutter, Gisiger et Breu l'ont compris et ils ont désormais fixé leur objectif: gagner une étape. Mais pour Glaus il est désormais trop tard!

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 58 58
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Lutte collective et obligatoire contre le campagnol?

Quand le dialogue s'engage sur la réussite de la fenaison, les paysans sont contents. Avec le temps beau et sec de ces dernières semaines, les foin sont terminés. La récolte est rentrée.

Mais, ne parlez pas des campagnols. Ces rongeurs qui reviennent en force après avoir causé d'impressionnants dégâts. C'est encore une lutte quotidienne que doivent mener les agriculteurs pour essayer de sauver les regains.

Les dégâts provoqués par ces bestioles sont chiffrés pour le canton de Neuchâtel. Ils varient selon les régions. Moins de 30% de pertes pour Les Planchettes, le fond du Val-de-Ruz, les Monts-sur-Le Locle, la vallée de La Brévine, Mont-de-Travers, la Montagne-de-Buttes, Les Verrières. Entre 30% et 50% pour La Sagne, Les Vieux-Prés, Le Bas-Monsieur, Le Crêt-du-Locle. Plus de 50% pour Les Crosettes, l'ouest du Valanvron, Chaumont, La Joux-du-Plâne, Les Bulles, Les Joux-Derrières, Les Cernets, etc. Enfin, plus de 80% pour les Petits-Ponts, Boinod, Les Entredoux-Monts et Les Bayards.

Certes, une campagne d'aide aux exploitations paysannes est mise sur pied sous la forme de prêts sans intérêts, remboursables en trois ans. Elle est destinée à parer à l'embarras financier résultant des pertes de fourrages. Mais est-ce suffisant? Non, va peut-être dire le canton de Neuchâtel. Il pourrait d'ailleurs bien être le premier à déclarer la lutte obligatoire et collective contre les campagnols, comme il fut d'ailleurs le premier canton avec le Jura à donner - il y a quatre ans - un exemple de lutte contre la maladie épizootique du bétail bovin (IBR-IPV). Le Conseil fédéral vient d'ailleurs de s'inspirer de l'exemple Neuchâtel-Jura pour modifier les dispositions de l'ordonnance fédérale sur les épizooties concernant la lutte contre l'IBR (rhinotrachéite infectieuse des bovins).

On prête maintenant au canton de Neuchâtel, après des discussions avec les communes, l'intention d'engager une lutte obligatoire contre les campagnols. C'est le résultat excellent de l'essai de traitement entrepris au Valanvron, depuis l'automne dernier. C'est aussi en raison de la pression des campagnols qui reste importante et pour protéger les prairies relativement peu touchées jusqu'ici.

Pour l'instant, rien n'est officiel. La décision devrait être annoncée au cours des prochaines semaines. Mais, pour avoir une chance de réussite dans la lutte future, il faudra observer une certaine discipline chez les agriculteurs. Ils devront s'astreindre aux exigences d'une lutte organisée collective.

Et ça, ce n'est pas toujours évident dans le monde de l'agriculture.

Raymond DERUNS

Service de soins à domicile des Franches-Montagnes Une première jurassienne dès le mois d'août

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, le district des Franches-Montagnes disposera, dès le mois d'août prochain, d'un Service de soins à domicile, en complément du Service social déjà existant. Et, ce sera le premier service organisé au niveau d'un district. Une expérience-pilote donc sur laquelle le Gouvernement porte aussi ses espoirs pour «convaincre» éventuellement les deux autres districts jurassiens de se doter de telles structures qui répondent non seulement à des interventions parlementaires mais également aux dispositions de la Constitution jurassienne qui fait expressément mention de l'organisation des soins à domicile dans le canton du Jura. Si le Service social des Franches-Montagnes, créé en 1979, assumera l'appareil administratif de ce nouveau service, un accord signé avec les autorités jurassiennes précise les modalités de son fonctionnement et la Fédération jurassienne des caisses-maladie a ratifié une convention au terme de laquelle ses membres s'engagent à prendre en charge les prestations découlant d'un service de soins à domicile.

Avec les cantons de Vaud, du Valais et la ville de Genève, le district des Franches-Montagnes fait - on peut le dire - œuvre de pionnier. C'est du moins le sentiment exprimé hier, au cours d'une conférence de presse, par les responsables du Service social des Franches-Montagnes, le Service de la santé publique et par le représentant de la Fédération jurassienne des caisses-maladie.

LES DÉMARCHES

En avril 1980, le Gouvernement jurassien est invité par un postulat à entreprendre une «étude-pilote» sur les soins à domicile. Intervention qui va de pair avec une enquête du Service de la santé publique auprès des communes et paroisses jurassiennes. Enquête dont il ressort que sur 82 communes, 32 disposent d'un service de soins à domicile, que 32 souhaitent une telle organisation et que 18 (en majorité des petites communes) n'ont pas d'opinion. C'est le district de Porrentruy qui est le mieux organisé, puisque 16 communes bénéficient de prestations en soins à domicile.

En revanche, si les Franches-Montagnes ont connu par le passé un service de soins à domicile, son personnel - les sœurs garde-malades - a cessé son activité. Pourtant, le Service social des Franches-Montagnes était à même d'assumer l'administration d'un service, du reste largement souhaité par les autorités communales de la région. En octobre 1980, le Service social, conscient des difficultés que posait le départ des sœurs garde-malades, s'est donc approché des responsables communaux des œuvres sociales de Saignelégier, du Noirmont, des Breuleux et des Bois, en vue de trouver une solution à l'organisation d'un service de soins à domicile aux Franches-Montagnes. Après que l'assemblée des délégués

du Service social (les communes) ont accepté le principe d'instituer un tel service, un accord, valable pendant deux ans, concernant un essai d'organisation des soins à domicile dans le district des

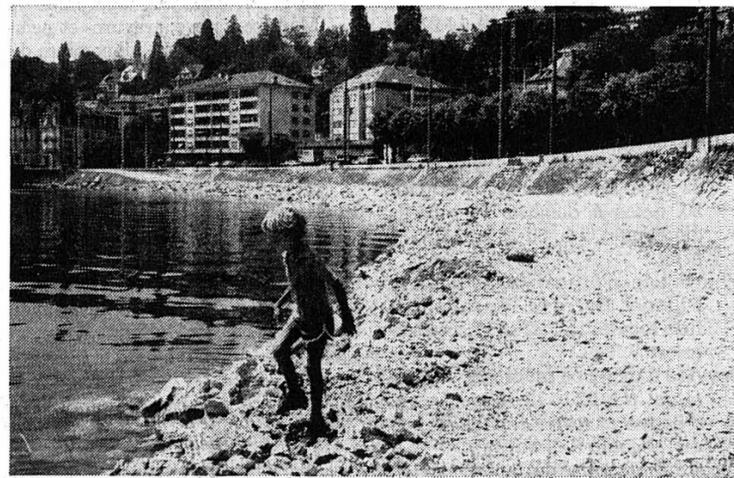
Franches-Montagnes est signé une année plus tard. Ce document véritable base légale, précise que la responsabilité administrative est rattachée au Service social: permanence téléphonique, relation avec les assurances-sociales, coordination interdisciplinaire (assistance sociale, soins à domicile), organisation de la collaboration avec d'autres organismes et institutions, comptabilité.

Quant à la responsabilité médicale, elle est placée sous le contrôle d'une commission de surveillance qui est composée de six membres: un médecin, un maire, la Commission de gestion du Service social, les caisses-maladie, l'aide sociale, le Service de la santé publique.

P.Ve

► Page 15

Création d'une nouvelle promenade à Neuchâtel



L'élargissement de la route nationale 5 entre l'Evoles et la place Pury à Neuchâtel a nécessité le déplacement des rails du Littoral qui relie Neuchâtel à Boudry et la suppression de la promenade qui permettait aux piétons de suivre le bord du lac.

Dans sa séance du 15 décembre 1980, le Conseil général donnait son approbation pour un nouvel aménagement du quai Godet, soit la création d'une promenade en contre-bas de la chaussée. Grâce au percement du tunnel de Prébarreau,

les matériaux ont permis cette création en enrobement, qui longera la baie de l'Evoles.

Aujourd'hui, les travaux sont avancés et on imagine déjà le tracé exact de cette nouvelle promenade qui sera dotée d'une protection contre les vagues. Il faudra attendre encore quelques mois avant qu'elle puisse être utilisée mais cela sera certainement un nouveau fleuron pour le tourisme neuchâtelois.

(Photo Impar- RWS)

Construction d'un central téléphonique à Fleurier Relier le Val-de-Travers à San Francisco...

«Il est difficile d'imaginer le nombre de fils téléphoniques qui passent dans le sous-sol des rues. A Fleurier, si on les mettait bout à bout, il serait possible de relier le Val-de-Travers à San Francisco!». Directeur de l'Arrondissement des téléphones de Neuchâtel, M. André Rossier n'y va pas par quatre images quand il s'agit d'expliquer la densité du réseau téléphonique. Et de citer des chiffres: «En 1920, le central de Fleurier comptait 188 abonnés et 215 appareils. Soixante ans plus tard on enregistre 2318 abonnés et 3188 appareils...» Douze fois plus qu'après la Première Guerre mondiale et pourtant la population du réseau de Fleurier n'a fait que diminuer. Autant dire que l'actuel central de l'avenue de la Gare est proche de la saturation. Voilà pourquoi hier matin a débuté, sur la place de l'ancienne église, la construction d'un nouveau central.

«Vous expliquerez à vos lecteurs fleurisants qu'il y aura du bruit ces 15 prochains jours dans le quartier», s'excuse M. Charles Jan, de la Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel (DATN). Et il ajoute: «Comme la nappe phréatique se situe entre 1,5 m. et 2 m. du sol nous devons créer une cage étanche autour des fondations du chantier en enfonçant des palplanches. Au marteau-pilon...»

Voilà qui promet des vacances animées pour les gens du quartier...

Les travaux entrepris hier matin se poursuivront, pour ce qui est du bâtiment, jusqu'à la fin de l'année prochain. On construira un immeuble standard, recouvert d'un toit à deux pans, capable d'accueillir 5000 raccordements.

Les installations techniques qui coûtent quatre millions de francs seront en état de fonctionner au printemps 1985. Auparavant, il faudra transformer les

canalisations existantes. Le faisceau de fils pénétrant actuellement dans le central de l'avenue de la Gare sera ramené vers le nouveau. Il en sera de même pour

les câbles desservant Buttes, Saint-Sulpice, le secteur ouest et nord de Fleurier.

JJC

► Page 13

billet

C'était dans les années 2014. Ce soir-là, Giuseppe avait regardé la télévision. Sur son super-grand écran tridimensionnel, il avait vainement tenté de s'intéresser au match opposant en finale du «Mundial» la Suisse au Népal.

C'était mauvais: les micro-processeurs des arbitres-robots n'étaient réceptibles qu'aux actions des Népalais.

Il avait changé de chaîne. C'est qu'il s'y connaissait en football, Giuseppe. Arrivé en Suisse comme frontalier à l'âge de 17 ans - ce statut existait d'ailleurs toujours - il se souvenait avoir jété la victoire de l'Italie.

Mais cela faisait bien des années. Comme il allait avoir 50 ans, il réalisa que c'était en 1982.

Mais depuis lors, que de changements dans les règles de ce tournoi.

Alors qu'il allait fermer ses contrevents, il entendit une rumeur. De sa fenêtre, il aperçut un cortège formé de centaines de personnes d'où sortaient des messes basses.

C'est qu'il était déjà 22 h. 30. Sur les trottoirs uniquement, pour ne pas perturber le trafic

des voitures électro-magnétiques, des supporters de l'équipe suisse défilaient.

Ils manifestaient leur joie d'avoir remporté ce titre pour la première fois de leur histoire. Sans tapage, cela ne se faisait pas.

Ils se rendaient à l'extérieur de la ville, sur le stade antibruit, afin d'entendre les discours de circonstance prononcés par les politiciens qui relevèrent que cette victoire était due à la puissance économique de la Suisse, au pouvoir des autorités politiques, à la volonté de ses habitants et à leur attachement à la défense nationale dont on exultait toujours le service civil pour les objecteurs.

«Sept..0, sept..0». Mais non, nous n'avions pas gagné sept à zéro.

«Sept heures, c'est l'heure!» Cette fois j'étais tiré de mon sommeil. Sacrebleu, quel cauchemar!

JP

Q

quidam

Pierre Monnet, le ferblantier de Noiraigue, devient par la force des choses le spécialiste du coq du clocher...

C'est qu'à Noiraigue, il y a deux ou trois ans, et à Brot-Dessous, ces derniers temps, temple et chapelle ont été restaurés.

Chaque fois Pierre Monnet a descendu le volatile de son perchoir pour l'emmenner à Neuchâtel où un spécialiste de l'entreprise Decker l'a recouvert d'une fine couche d'or.

Pour celui de Brot-Dessous, il a appliqué du métal jaune titrant 23 3/4 carats, se présentant sous la forme de feuilles de 8 cm. sur 8 cm. et épaisses de 2 à 3 millièmes de millimètre. Il paraît qu'avec une pièce d'un Napoléon ainsi laminée, il serait possible de recouvrir de la sorte un cheval et son cavalier...

Samedi matin, Pierre Monnet a remis le coq brillant comme un sous neuf au sommet du clocher. Il va affronter, pendant des dizaines d'années la pluie, la neige et la grêle - dont le martèlement écaille quelquefois la couverture et provoque l'oxydation du zinc constituant la carcasse.

Symbole de la vigilance, le coq sert aussi d'indicateur météo. Quand il regarde en direction des Oeillons, c'est pour la pluie...

(jjc - photo Impar-Charrère)

B

bonne nouvelle

La collecte annuelle faite en faveur de la maison de MonRepos à La Neuveville dirigée par un ancien habitant de Reconvilier, M. Régis Friedli, a rapporté dans les localités de Saules, Saicourt et Reconvilier la belle somme de 5513 francs. (kr)

S

sommaire

POSITIF. - Le numéro deux vient de paraître.

PAGE 13

ABUS DANS LE SECTEUR LOCATIF. - Réponse jurassienne.

PAGE 15

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Estiville: Salle de musique, 20 h. 30, concert de gala «US Collegiate Wind Band - The Colonials.»
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, 14-17 h.
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expos. Porte-montre et horloges rustiques.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu. au ve., sur demande, 24 h., à l'avance.
Rond-Point des artisans: expos, d'été, céramistes romands, 14-18 h. 30.
Bibliothèque de la Ville: fermeture annuelle.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: fermeture annuelle
Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, fermeture annuelle.
Ludothèque: Serre 3, fermeture annuelle.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: fermée jusqu'au 6 septembre.
Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 h.
Mini-golf: ouvert tous les jours 10-22 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Centre de rencontre: fermeture annuelle.
Centre de jeunesse suisse allemand:

Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Parents informations: tél. (038) 25 56 46, fermeture annuelle.
Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
Crèche de l'Amitié: Manège 11, fermeture annuelle.
Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, fermeture annuelle.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, fermeture annuelle.
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.
Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
Accueil du Soleil (Serre 67): fermeture annuelle.
Eglise réformée: secrétariat fermé.
SOS alcoolisme: tél. (039) 22 41 91.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.
Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
Information allaitement: tél. 23 94 07 ou (038) 36 17 68.
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Pillonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Fleuriste de service cet après-midi: Florès, Serre 79

CINÉMAS

Corso: fermé (rénovations).
Eden: 20 h. 45, Héros d'apocalypse; 18 h. 30, Les affamés.
Plaza: 21 h., Comment draguer toutes les filles.
Scala: 20 h. 45, Les monstres du kung-fu.

Service postal à La Chaux-de-Fonds

Poste principale et poste Hôtel-de-Ville, du 12 au 31 juillet: 7 h. 30 à 12 h., 14 h. à 17 h. Samedi, fermeture à 11 h.
Autres offices postaux, du 12 au 24 juillet: 7 h. 30 à 12 h., après-midi fermé. Samedi, 7 h. 30 à 11 h.
Du 26 au 31 juillet, 7 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 17 h. Samedi, fermeture à 11 h.

Val-de-Ruz

Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
Protéc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
Château Valangin: 10-12 h.

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

Jura bernois

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.
Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle,

Neuchâtel

Collégiale: 20 h. 30, Graham Steed, organiste de la Cathédrale de Hallifax.
Aula de l'Université: 11 h. 05, «Le théâtre de Jean-Paul Sartre», par M. Schaffter, prof.
Bibliothèque Ville: fermeture annuelle.
Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h. Notat.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expos. lithographies de Maurice Esteve; gravures et peintures de Jacques Villon; pipes du monde.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Ecole-Club Migros: sculptures de Ch. M. Hirschy et peintures de D. Aeberly, 10-12, 14-21 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les bidasses au pensionnat. 17 h. 30, Max et les ferrailleurs.
Arcades: 20 h. 30, Montenegro, les fantasmes de Mme Jordan.
Bio: 18 h. 30, Georgia. 20 h. 45, La cage aux folles No 2.
Palace: 20 h. 45, Beau-Père.
Rex: 20 h. 45, La revanche.
Studio: 15 h., 21 h., La main de fer.

AVIS URGENTS



CE SOIR!
à bord du M/S La Béroche l'accordéoniste
GILBERT SCHWAB

Croisière en musique sur le lac

Port de Neuchâtel départ 20 h. 30
Retour 23 h. 45 - Danse autorisée
SOCIÉTÉ DE NAVIGATION NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25.40.12 Réservez! 50635

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
Château de Môtiers: expos. «150 ans de pêche démocratique au Val-de-Travers».
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., fermeture annuelle.
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
Piscine: ouv. tous les jours, 8-20 h. 30.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Bureau renseignements, rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirol, tél. 41 20 72.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Bureau régional de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 1.. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.

Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.

Tavannes

Cinéma Royal: fermeture annuelle.

Bévilard

Cinéma Palace: fermeture annuelle.

Moutier

Cinéma Rex: fermeture annuelle.
Bureau renseignements Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: tél. 93 40 40.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.

Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 17 70.

Bienne

Concerts d'été, parc de la ville: 20 h. 30, concert symphonique, œuvres de Mozart, Auber, De Falla et Bizet.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Il était une fois... la Légion.

Capitol: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 30, La fleur du juste.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Amanda by night.
Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, C'est pas moi, c'est lui.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Brubaker.
Métro: fermeture annuelle.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Le pays merveilleux d'oncle Remus.
Rex: 15 h., 20 h. 15, La guerre des étoiles; 17 h. 30, Profession! reporter.
Studio: 14 h. 30 à 22 h. 30, permanent, Fièvre d'été.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyerat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Hôtel Bellevue: tous les 2e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, fermé.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.
Ludothèque: fermeture annuelle.

Le Noirmont

Cinéma: fermeture annuelle.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Le contrat.
La Grange: fermeture annuelle.
Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.
Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, fermé.
Bibliothèque de la ville (Wicka II): fermeture annuelle.
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): fermeture annuelle.
Ludothèque (rue du Fer 4): fermeture annuelle.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Centrale, tél. 22 11 12.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Lola, une femme allemande.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Une affaire d'hommes.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
Hôtel Simplon: tous les 3e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, fermé.
Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): fermeture annuelle.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.

AVIS URGENTS



CE SOIR à 20 h. 30
Salle de musique

US Collegiate Wind Band The Colonials

Direction: Mrs. Gladys Wright

Entrée libre

49843

Le Locle

Bibliothèque ville: fermeture ann.
Bibliothèque des jeunes: fermeture annuelle.
Ludothèque: fermeture annuelle.
Piscine du Communal: tous les jours 9-20 h.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Crèche pouponnière: fermeture ann.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
La Main-Tendue: tél. No 143.
Information diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, fermeture annuelle.
Le Grand-Cachot-de-Vent
Exposition El Perù, La troisième rive du fleuve, 14 h. 30-17 h. 30.

Services postaux au Locle

Du 12 au 31 juillet, ouverture des guichets de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Samedi, fermeture à 11 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région



Un p'tit verre, un p'tit air !

qu'il n'en aille pas de même de leurs gosiers. Et les soufflets des «renifles» n'ont pas eu plus à souffrir de l'humidité que les boyaux de la «génisse» ! Dès 20 h., et jusqu'à l'«heure de police» si vénérée chez nous, deux duos de folkeux bien suisses ont animé trois terrasses de cafés et les environs. Car les badauds du Pod pouvaient profiter «à l'œil» de cette musique «bien de chez nous» distillée par les schwytoises de Kurt et Jean et par l'accordéon et la contrebasse de Jean-François et Golo et ils ne s'en sont pas fait faute. Non seulement les terrasses, mais les bancs du trottoir central de l'avenue, et même certaines fenêtres, étaient bien garnis d'auditeurs décidément gâtés en ambiance de fête, ces temps. On en a même vu certains se laisser aller à applaudir, voire à fredonner ou à esquiver un pas de danse: c'est dire si ça chauffait...

ESTIVILLE
Zut ! Juste le jour où l'on s'apprêtait à renouer avec une des meilleures traditions d'Estiville, les sérénades de terrasse en terrasse, voilà qu'un orage met fin à la longue série de temps splendide régnant sur La Chaux-de-Fonds ! Et de ressasser les phrases amères et bien senties du Montagnon à l'égard du climat qui, saboteur de projets de plein air...

Eh ! bien, pas du tout ! L'orage a été très passager, hier soir. Il a juste apporté le brin de fraîcheur qui permettait de goûter une soirée d'été tout ce qu'il y a de vacancière, sans même aller jusqu'au coup de froid exigeant à tout prix la petite laine.

Les chaises et tables des terrasses ont séché en un clin d'œil pour une foule de clients qui ont judicieusement pris soin



Non, plaisanterie à part, la ville est bien chouette quand elle se met à vivre son été. (Imp - photos Bernard)

● **Prochains rendez-vous d'Estiville: ce soir 20 h. 30 à la Salle de musique pour le concert de l'US Collégiate Wind Band «Colonials». Et demain soir jeudi dès 20 h. pour une nouvelle tournée de sérénades de terrasse en terrasse (Fleur, Channe, Pub).**

ÉTAT CIVIL

Naissances

Schumacher Maëlle, fille de Laurent Stéphane et de Christiane, née Robert-Nicoud. - Domingos Patricia, fille de Manuel et de Anabela, née Cruz. - Iseli Patrick, fils de Georges Paul Auguste et de Dorte Kaia, née Larsen. - Clément Yasmine, fille de Claude Alain et de Annemarie, née Kùchler.



● Pour la dixième fois cette année, la section des Montagnes neuchâteloises de l'Automobile Club de Suisse, organisera une manche qualificative du championnat suisse de caisses à savon.

Le samedi 21 août prochain, sera jour de fête au carrefour Fusion - Recrète - Montagne où est traditionnellement jugée l'arrivée de la course.

Des coureurs venus de toutes les régions de la Suisse se disputeront les challenges et de nombreux autres prix, de plus, ils pourront se qualifier pour le championnat cantonal neuchâtelois et pour le championnat suisse.

Comme ces dernières années, notre course chaux-de-fonnière est organisée en collaboration avec le comité de la Société de développement de Boudevilliers, le derby de la Jonchère se disputant le dimanche 22 août.

Rappelons encore que cette année un seul type de roues est admis, ce qui est une nouveauté dans le règlement du championnat suisse.

(Comm.)

TRIBUNE LIBRE

Non, on ne trouve pas les chaussées n'importe comment !

Dans sa lettre parue dans ces colonnes le 7 juillet sous le titre «les trous qui font rire jaune», M. Roland Guyot domicilié Bas-Monsieur 14 et travaillant à l'adresse qu'il indiquait, Loge 5a, s'est étonné de la fréquence des fouilles ouvertes à la rue du Collège qu'il emprunte quotidiennement. Plus spirituelle que solidement documentée, cette lettre méritait une réponse, donnée verbalement à son auteur également à l'intention de ses trois cosignataires. Pour le reste, il convient de saisir cette occasion de fournir quelques renseignements.

En début d'année, un programme des travaux est établi par concertation entre les services intéressés, communaux (Service industriels, Travaux publics, police), cantonaux dans certains cas, mais aussi fédéraux (téléphone) et privés (Coditel). Ainsi, en 1981, l'important chantier mené à chef en trois mois à la rue du Midi a constitué heureusement un cas de bonne coordination ayant mis à contribution tous les services avec un minimum de perturbations quant à leur durée. D'autres fois, les impondérables compromettent les programmes les plus sérieusement établis.

C'est le cas des fuites et des ruptures de conduites. Le maintien d'un réseau, quel qu'il soit, exige des travaux d'entretien d'assainissement et de modernisation constants. Selon l'époque à laquelle elles ont été posées, les conduites d'eau et de gaz se trouvent dans des infrastructures routières aujourd'hui fortement sollicitées par le trafic. Les techniques et matériels utilisés ont évolué.

Il faut savoir que le réseau d'eau (y compris l'adduction depuis Les Moyats et le réseau des environs de la ville) compte 249 km., celui du gaz 85 km. Lorsqu'une rupture se produit ou qu'une fuite est décelée, le souci d'économie l'emporte toujours.

Si l'on prend l'exemple des travaux exécutés sous la responsabilité des Services industriels du 10 au 24 juin au carrefour Collège - Marais, il s'agissait de remédier

dans les plus brefs délais à deux fuites, l'une d'eau (environ 12 m³/h) sur un tuyau de 100 mm., l'autre de gaz, non évaluée, sur une conduite de 600 mm., datant de 80 ans environ et transportant 1500 m³/h. Il ne pouvait être question d'ignorer ces fuites sous le prétexte que la rue du Collège avait, quelque part ailleurs, déjà été ouverte l'an dernier pour autre chose. Une nouvelle fouille étant ouverte, il fallait assainir: pour l'eau, 33 m. de conduite 100 mm. ont été remplacés, ainsi que quatre vannes et un hydrante, la chambre des vannes a été complètement refaite en maçonnerie et béton. Quant au gaz: 26 m. de conduite de 500 mm. ont été posés ainsi que 2,5 m. de 250 mm. Les fouilles étant comblées, les Travaux publics ont refait le surfacage du carrefour rendu à la circulation «plus beau qu'avant».

Dans son calcul kilométrique de la déviation imposée tout récemment aux automobilistes pendant une douzaine de jours ouvrables (et non pas 60), notre aimable correspondant avait semblé-t-il omettre quelques éléments. Nous lui aurait-il demandé que nous les lui aurions fournis volontiers. Cela aurait contribué à relativiser le calcul de M. R. Guyot, «un atome de calcul autour d'un verre» selon ses propres termes. Un verre d'eau, une tempête dans un verre d'eau... gazeuse ?

Avec ces propos un peu libres, mais nécessaires, nous n'avons pas encore parlé d'électricité et des coupures accidentelles, rares heureusement, conséquences des orages et des méfaits de la neige, selon la saison. Souhaitons qu'en cas de rupture aux environs, nos équipes puissent agir avec leur diligence habituelle, même aux confins de la commune.

Pour conclure, relevons que la suggestion du canal multiple, le «tout en un», faite par notre correspondant serait réalisable jusqu'à un certain point dicté par les limites financières et les impératifs techniques. En faisant, de toute évidence, abstraction des eaux usées, on imagine mal la cohabitation dans un même tube (et de quel diamètre !) de l'eau, du gaz, basse et haute pression, de l'électricité, moyenne et haute tension, du chauffage à distance, du téléphone. Des prescriptions fédérales dictées par des motifs de sécurité compréhensibles s'y opposent formellement.

Le conseiller communal
Directeur des Services industriels
Jean Cl. JAGGI

LE LOCLE

et son district

La région méconnue

La Pouëtte Combe sur Les Ponts-de-Martel



Sorti du patois neuchâtelois cet adjectif de «pouëtte» orthographié différemment suivant les endroits, se retrouve fréquemment dans les lieux-dits du canton.

Ainsi, la «Pouëtta Raisse» au-dessus de Môtiers, la Mauvaise Combe en descendant La Tourne vers Rochefort.

Au-dessus des Ponts-de-Martel, au départ de la carrière, à l'endroit dit «La Combe» s'élève le sentier menant à la «Pouëtte Combe».

Un lieu sauvage, escarpé, traversé d'un petit sentier actuellement encore entravé des arbres tombés sous le poids de la neige l'hiver dernier.

Entre des parois de rochers il est possible de se faufiler en suivant le cours d'un petit ruisseau.

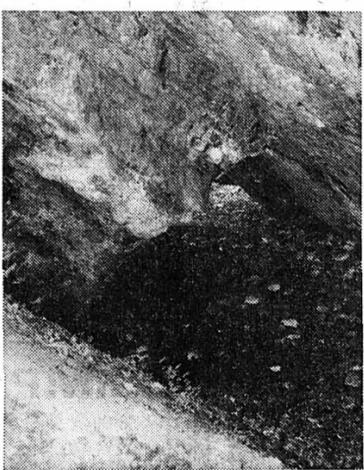
Tous les signes indiquent que l'eau s'est frayé un passage et que cette gorge sauvage résulte de l'érosion de la roche.

En la parcourant, le marcheur est émerveillé de ce long labeur. Après quelque 500 mètres de rude montée, il arrive aux «grandes grottes». De là, il suit le chemin «des chômeurs» réalisé lors de la dernière grande crise, avant d'emprunter le sentier des «quatorze contours» - rien à voir avec celui du Creux-du-Van - pour arriver à la Ferme-restaurant de La Petite-Joux.

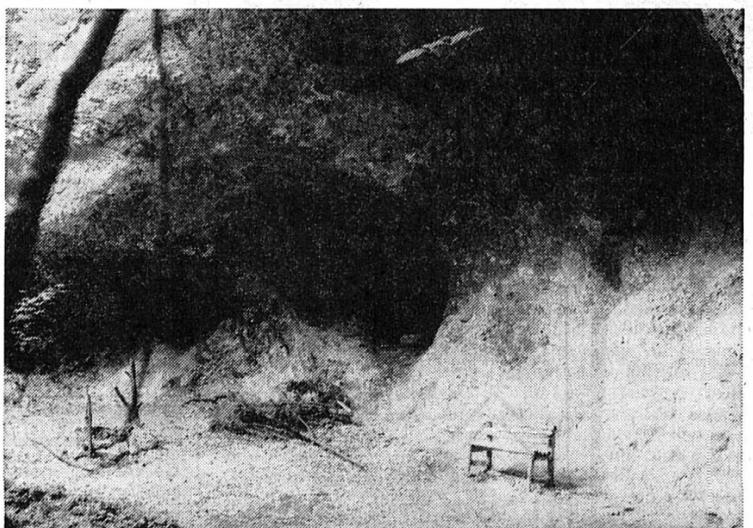
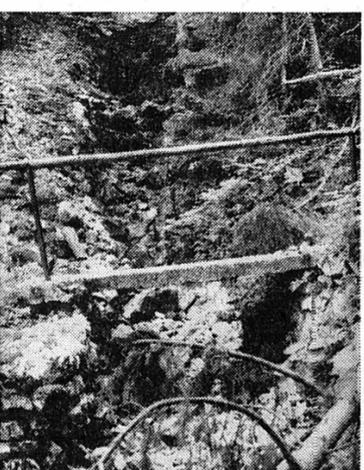
C'est ensuite, par les pâturages, l'accès aux alpages du Petit et du Grand-Sommartel.

La promenade peut se poursuivre en direction de La Chaux-de-Fonds, par le Communal de La Sagne. Pour la faire, il suffit de se rendre aux Ponts-de-Martel en empruntant le train «rouge» des CMN. Bonne balade !

JCP



Un endroit sauvage, mais charmant. (Photos Impar - Perrin)



Au haut de la Pouëtte Combe, les grandes grottes.

la voix d'une région

Conseil général de La Chaux-du-Milieu 10.000 francs pour la réfection du chemin de la Rocheta

Réuni sous la présidence de M. Jean-François Faivre, en présence du Conseil communal in corpore et de l'administratrice, le Conseil général de La Chaux-du-Milieu, lors de sa dernière séance, avait à son ordre du jour une demande de crédit extra-budgétaire de 10.000 francs demandé par l'exécutif pour les travaux de réfection du chemin de la Rocheta.

Le conseiller communal, M. Willy Challandes, prit la parole au sujet des travaux à exécuter sur une longueur de 1800 mètres. Il souligna le coût total de l'opération qui s'élève à 360.000 francs, partagé entre une subvention fédérale de 40 pour cent, une subvention cantonale de 35 pour cent, la participation des propriétaires concernés de 20 pour cent et le crédit communal de cinq pour cent.

L'assemblée vota cette demande de crédit avant de passer aux divers. Sur ce point, une question fut posée au sujet du rôle exact tenu par l'architecte conseil de la commune vis-à-vis de celle-ci. Par ailleurs, une demande fut faite à l'assemblée pour trouver quelques bénévoles afin de préparer le tas de bois pour le feu du 1er Août. Enfin, le Conseil communal remercia le Conseil général d'avoir participé à la remise en état du terrain de football.

Pour terminer, M. Jean-Simon Vermot souhaita à l'assemblée de bons foyers et de bonnes vacances et M. Jean-François Faivre clôtura la séance vers 21 h. 30. (bl)

* Itinéraire facile. Se chauffer de bons souliers. Pas très aisé pour les personnes âgées. Petit ruisseau, balade en forêt; site intéressant permettant de constater le travail de l'érosion de l'eau.

↔ Montée des Ponts-de-Martel à Sommartel, environ 1 h. 15; descente 40 minutes.

🚗 Gare CMN Les Ponts-de-Martel.

📍 Aux Ponts-de-Martel.

🍷 Fermes-restaurants à La Petite-Joux, au Petit-Sommartel et au Grand-Sommartel.

Lorsque les pommes ont de l'esprit: Le Cidre

WIRZ

Ah!

Le cidre à la robe d'ambre, quelle boisson «gouleyante», savoureuse, si agréablement légère. Oui, le cidre est gai, spirituel. Il apporte autour de la table familiale ou lors d'une réunion d'amis un petit climat de fête qui stimule la verve des convives.



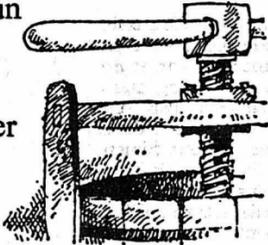
Apprenez à le découvrir.



Le Cidre Suisse est né de pommes soigneusement sélectionnées, puis entouré tout au long de sa métamorphose de soins attentifs et déferents.



Il mérite pleinement d'honorer votre table, soit pour vous offrir simplement un agréable instant de fraîcheur, soit pour participer à un repas.



Compagnon charmant, plein d'esprit et souple de tempérament, le cidre accompagne avec la même

cordialité l'assiette froide, le poisson, les délices de la cheminée et tous les plats au fromage. Mais ses vertus ne s'arrêtent pas au palais.

Le Cidre Suisse est alcoolisé certes, mais si peu! juste ce qu'il faut pour éclairer un re-



gard, faire naître un sourire. Voulez-vous découvrir cette boisson agréable et désaltérante? Remplissez et renvoyez ce bon et vous recevrez une bouteille de 3 dl de Cidre Suisse. Elle vous apportera quelques gorgées de soleil qui vous donneront certainement l'envie de renouveler ce plaisir.



Bon de dégustation

Valable jusqu'au 17 septembre 1982.

J'aimerais goûter le cidre. Envoyez-moi la bouteille de dégustation gratuite (3 dl) à l'adresse suivante:

Nom/Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Veuillez coller ce bon sur une carte postale et l'envoyer à: Fruit-Union Suisse, Case postale, 6300 Zug

213.002.4



44-5179

Nouveau Garage du Jura SA

Leopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 14 08

Rouler en sécurité...
c'est rouler

VOLVO

à partir de 14 600.-

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano au lac de Lugano. Fr. 13.- par personne. Libres depuis le 21 août. S'adresser à Beltrami M.-D., via Ciseri 6, 6900 Lugano, tél. 091/22 01 80 ou 091/71 41 77. 24-328

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

Borer vous en donne plus pour votre argent!

bâtit - rénover: pour un prix hit
lambris: sapin, pin, dès Fr. 6.90, hemlock, ramin, mélèze, poncés, rabotés, brossés, brûlés, teintés, coffrage, lames chalet, lames plancher, carrelés, planches, liteaux, lattes, isolations (Vetroflex etc.), panneaux (panneaux rainés-crêtés - service de coupe), moquettes, traverses (bois de chêne).
Appelez-nous, visitez notre exposition, demandez notre liste des prix, comparez: comme il y a 20 ans!

4242 Laufon tél. 061/89 36 36
surface ancienne fabrique de papier



Judi 15 juillet Départ 6 h. 30
«Dîner libre» Fr. 45.-
SAAS-FEE

Samedi 17 juillet Départ 6 h.
«Dîner libre» Fr. 48.-
Les 3 Cols
SUSTEN - FURKA - GRIMSEL

Notre voyage de 2 jours
Départ 6 h.
Mercredi 28 et jeudi 29 juillet
Fr. 195.- tout compris
ZERMATT - LE COL-DU-NUFENEN

Inscriptions: Autocars Giger
Tél. (039) 22 45 51
Programme détaillé à disposition 50402

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé



AUX ROCHETTES

au restaurant et sur la terrasse pendant les vacances

sur assiette
à Fr. 13.50

Escalope de veau aux champignons
ou
Steak de bœuf café de Paris
ou
Emincé de foie de veau au madère
ou
Emincé de veau au curry 50625

A vendre

BATEAU À CABINE

en alu, grandeur 7,70 x 2,50 m., éventuellement avec place sous couvert à Neuchâtel.

Tél. (038) 42 15 55 28-499

L'IMPARTIAL

- informe
- distrait
- commente

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, confort. Tél. (039) 22 19 75. 50291

A vendre

PLANCHE À VOILE, marque Sodim «St-Tropez» Fr. 500.-. Tél. (039) 23 70 85 heures des repas. 50665

VÉLOMOTEUR PUCH Velux 30, état de neuf. Vélo course Cilo compétition, prix intéressant. Tél. (038) 53 22 70. 50640

Perdus - trouvés

CANARI jaune-orange, deux bagues acier et plastique rouge. Bon chanteur. Egaré quartier piscine-patinoire. Tél. (039) 23 33 28. 50576

LE LOCLE

LE LOCLE - Nous vendons à des conditions extrêmement avantageuses

appartements en copropriété bien situés.

Appartements de 2 pièces à Fr. 39 500.-

Appartement de 3 1/2 pièces dès Fr. 65 000.-

Appartement de 4 1/2 pièces dès Fr. 93 000.-

Les appartements se trouvent dans un immeuble qui sera en partie rénové.

Une occasion unique d'acquérir votre chez-soi avec peu de capital (env. 20%).

Visite des appartements: vendredi et samedi entre 10 à 12 h. et 13 à 17 h.



3001 Berne
Laupenstr. 17
Téléphone
031/26 03 03
05-4033



- cidre surfin de pommes choisies, légèrement alcoolique
- le plus vendu en Suisse
- une boisson naturelle, fraîche, désaltérante
- une saveur incomparable
- se boit à toute heure
- accompagne parfaitement tous les repas
- une boisson de classe qui plaira aussi à vos amis
- un ami à découvrir en gastronomie
- RITTERGOLD un vrai don de la nature

thurella

Un produit de thurella sa Bischofszell TG avec plus de 700 dépositaires dans toute la Suisse

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Construction d'un central téléphonique à Fleurier Relier le Val-de-Travers à San Francisco...

Page 9

Pour obtenir une certaine souplesse dans la pose des câbles, ou leur remplacement éventuel, les PTT dotent les axes principaux du réseau souterrain de canalisations de tirage. Il s'agit de tubes en matière synthétique, noyés dans un lit de béton, qui permettent de tirer de nouvelles lignes souterraines sans devoir ouvrir la chaussée.

Par endroits pourtant, il faudra bien creuser des tranchées. M. Rossier a encore expliqué hier matin que le tirage des câbles, ainsi que leur montage (un travail gigantesque) auront lieu à fin 1983 et dans le courant de 1984. Au total 5400 paires de fils permettront de satisfaire les demandes des abonnés actuels et futurs. En outre, les nouvelles installations bénéficieront des dernières améliorations techniques.

JJC



Les travaux ont débuté hier matin. Le bâtiment sera élevé au printemps 1983. (Impar-Charrère)

Nominations

Lors de sa séance du 7 juillet 1982, le Conseil d'Etat a nommé:

M. Jean-Michel Liechti, à Hauterive, aux fonctions de chef du Service cantonal de la protection de l'environnement; M. Jacques Ray, à Neuchâtel, aux fonctions d'adjoint au contentieux du Service cantonal des ponts et chaussées; M. Marc Durrenberger, à Cernier, aux fonctions de technicien II à l'Observatoire cantonal et Mlle Chantal Delachaux, à Couvet, aux fonctions de greffier-substitut au Tribunal du district du Val-de-Travers.

Décès

NEUCHÂTEL

M. Philippe Bugnon, 1914. - Mlle Marguerite Villars, 1895. - Mlle Hélène Wyss, 1895.

CHÉZARD

M. Georges Aeschlimann, 1897.

Assemblée de la Fédération neuchâteloise des Ecoles de parents: nouvelle présidente

La Fédération neuchâteloise des Ecoles de parents (FNEP) a tenu son assemblée générale le 25 juin dernier au Palais du Peyrou, à Neuchâtel.

La présidente, Mme Berthoud, en a évoqué les différentes activités. Citons notamment deux mandats parvenus à terme cette année: d'une part, la distribution d'une brochure éditée à l'intention des parents, sous le titre «Messages aux Jeunes Parents», d'autre part, la parution d'un cahier de l'Institut de sociologie et de science politique consacré à «L'entrée dans l'adolescence».

M. André Jeannin, coauteur de l'ouvrage, était présent lors de cette soirée et en a tracé les grandes lignes dans un bref exposé.

Mais la soirée a été marquée principalement par le départ de la présidente de la fédération, Mme Georgette Berthoud.

Durant cinq années, en effet, celle-ci a joué son rôle avec la plus grande générosité. Par son dynamisme, son esprit ouvert, son respect de l'autre, elle a su communiquer à chacun son enthousiasme. La remplacer ne fut donc pas chose aisée. Mme Josiane Simonin a pourtant accepté de lui succéder. Elle se propose durant son mandat de deux ans, d'élargir les contacts entre les différentes Ecoles de parents en mettant particulièrement l'accent sur les relations humaines. (sp)

Nouveaux médecins

Lors de sa séance du 7 juillet 1982, le Conseil d'Etat a autorisé MM. Dominique Bourgeois et Rémy Clottu, tous deux à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecins. (comm)

Boudevilliers: le Conseil général au champ

C'est en plein air, par une splendide soirée estivale que le Conseil général s'est réuni récemment pour une brève séance, sous la présidence de M. P. Mühlematter, vice-président.

Dans un premier temps, les conseillers généraux - 4 manquaient à l'appel - ont pu constater de visu le besoin de réfection urgent du collecteur de drainage à

ciel ouvert au nord du village, lequel sur une longueur de 200 m. rappelle le Grand Canyon du Colorado (presque!) Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance par la secrétaire, Mme Cl. Béguin, on passe à l'unique point de l'ordre du jour, une demande de crédit de 24.000 fr. pour la remise en état de ce ruisseau. M. F. Chiffelle, président du CC et chef du dicastère des eaux, rappelle tout d'abord qu'un premier crédit de 5000 fr. a été voté pour cet objet en 1978; à cette époque a été lancée l'idée d'un remaniement parcellaire, qui aurait englobé la remise en état des collecteurs, raison pour laquelle rien n'a été entrepris à ce moment-là. En automne 1981, le Conseil communal a décidé d'entreprendre les travaux, mais le mauvais temps est venu contrecarrer la mise en œuvre. Actuellement l'étude du remaniement est en veilleuse, et il faut absolument, pour éviter une dégradation encore plus grave de cet ouvrage, passer aux actes. La solution retenue est la pose de caniveaux en béton sur lit de béton maigre, et l'engazonnement des rives. Le coût estimatif est de 1.50 fr. le ml., soit 30.000 pour le tronçon incriminé. M. Chiffelle précise qu'il faudra à l'avenir procéder à l'entretien suivi des collecteurs dont le pierré est encore en bon état, travail qui pourra se faire par l'employé de commune et un aide.

CERNIER

Un beau résultat

Le tournoi de football de l'ECA s'est terminé en beauté sur le plan sportif. Le même résultat a été atteint sur le plan financier. Malgré le fait que le tournoi s'est déroulé sur une période moins longue que les années précédentes, le comité est heureux de pouvoir annoncer au public le résultat de cette action en faveur de l'Hôpital de Landeyeux. Ce dernier s'est vu offrir la somme de 6835 fr. 10 à Landeyeux.

Un lit électrique neuf, deux barrières pour ces lits et deux lits électriques d'occasion ont été acquis avec la somme récoltée cette année. (bz)

Examens pour cyclistes

1939 élèves de 1re année secondaire ont participé durant les mois d'avril, mai et juin derniers, aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour cycliste organisé chaque année par la Commission cantonale d'éducation routière. 1522 d'entre eux ont reçu leur certificat après avoir passé les épreuves avec succès tandis que 188 recevaient la médaille délivrée pour les meilleurs résultats obtenus.

La campagne 1982 s'est déroulée à satisfaction dans les villes de Neuchâtel, de Locle et de La Chaux-de-Fonds. Une fois de plus, les moniteurs spécialisés de la brigade scolaire de la gendarmerie et des polices locales des trois villes ont ainsi largement contribué à la prévention des accidents par une information et une instruction appréciées à leur juste valeur. (Imp)

Après quelques explications techniques et financières de M. G. Fivaz et des questions auxquelles il est répondu à satisfaction, le crédit de 24.000 fr. est voté à l'unanimité, l'arrêté y relatif étant assorti de la clause d'urgence.

Par ailleurs, M. F. von Allmen, chef du service de l'électricité, informe l'assemblée que l'inspecteur fédéral des réseaux électriques à courant faible exige jusqu'au 31 octobre l'exécution de divers travaux pour un coût total estimé à 54.000 fr. Outre le remplacement de 16 poteaux, on devra procéder au renforcement de toutes les fins de ligne du réseau aérien de distribution.

Une demande de crédit sera présentée dans ce sens au législatif dans le courant de l'automne. (jm)

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

«Positif» numéro deux vient de paraître aux Reussilles «La fidélité: création permanente et art de vivre»

Le deuxième numéro de la revue «Positif», dont la rédaction se trouve aux Reussilles, vient de paraître. Le petit journal, lancé à la mi-avril, et tiré à 800 exemplaires, a été créé sous l'impulsion de Pro Juventute et il est rédigé par un groupe de travail dynamique. Le but de la revue est de permettre des contacts entre les femmes et les hommes qui ont des enfants à charge, de renseigner sur les problèmes d'organisation de vie et de coordonner une entraide pratique. Ce deuxième numéro ouvre une série sur le thème de la fidélité. La rédaction lance un appel à ses lecteurs pour qu'ils lui apportent leurs réflexions à ce sujet.

«La fidélité est un mot qui souvent s'use avec la vie. Il est difficile d'y croire, d'y prétendre ou même tout simplement d'en parler. Et pourtant, dans ce numéro, comme dans les suivants, nous aimerions, avec vous, avec vos enfants, prendre le risque de partager nos expériences de vie à partir du thème de la fidélité.» C'est par ces mots que Georges Nikles commence l'éditorial du second numéro de «Positif». Plus loin, inaugurant la discussion sur le thème, Jürg Bichsel s'interroge sur cette fidélité, la sienne et celle de ceux qu'il aime.

PRENDRE COURAGE ET GOÛT À LA VIE

Mais «Positif» ne se veut pas uniquement théorique. Ainsi, sous le titre «Réa-

lité», Denise Cattin relate son expérience en participant, à l'occasion de la dernière Fête des mères, au pique-nique des Emibois, organisé par l'Association suisse des mères chef de famille. Monique et Denise présentent ensuite, le pourquoi et les ambitions de ladite association: «Nous voulons avant tout être un lieu de rencontre pour toutes les personnes qui ont les mêmes difficultés, afin qu'elles se sentent moins seules, reprennent goût à la vie et courage». Suivent les adresses et lieux de contact pour le Jura bernois, Bienne, les cantons de Neuchâtel et du Jura.

RÉCITS D'IMAGINATION, POÈMES, BILLETS D'HUMEUR

Une partie détente attend également les lecteurs du petit journal. «Positif» lance en effet, sous le titre «Reflets», une

rubrique destinée à recevoir les récits d'imagination, les poèmes ou les billets d'humeur que Madame ou Monsieur tout le monde voudront bien lui envoyer. C'est un Biennois, Bernard Perrot, qui inaugure la rubrique, avec un texte intitulé «Travelling» et des photos de la photographe biennoise Jeanne Chevalier. Plus loin, on peut lire aussi des extraits de livres pouvant intéresser les familles monoparentales. Une page pratique, avec des renseignements très terre-à-terre complète la revue. A lire, par exemple, un article sur l'aide complémentaire aux survivants pour les veuves et orphelins. Et n'oublions pas la place mise à disposition des enfants, qui sont chaleureusement invités à s'exprimer aussi, soit par de courts textes, soit par des dessins.

C. D.

● Pour toutes les personnes intéressées et concernées, «Positif» a mis sur pied une permanence téléphonique (032 97.66.48 ou 97.61.33) qui fonctionne les mardis et jeudis de 11 à 13 h. et de 19 à 20 h.

BIENNE

Initiative communale parking Marché-Neuf: bon résultat

Le comité qui a lancé l'initiative en faveur du parking Marché-Neuf a le plaisir de communiquer le résultat de la récolte des signatures. Après trois mois seulement, les listes font état de 4300 signatures pour l'initiative et 2900 pour la pétition.

Pour le comité d'initiative, cet écho positif confirme la nécessité d'une augmentation des places de parcage au centre de la ville. Il remercie tous les signataires de leur appui, les Guides du centre, l'ACS et le TCS de leur engagement et de leur collaboration.

La récolte des signatures étant maintenant terminée, l'initiative et la pétition seront déposées le 18 août.

Elèves de l'Ecole secondaire de Tramelan Entre les études et l'apprentissage

A la fin de la semaine passée, une nouvelle volée a quitté l'Ecole secondaire. Les uns ont choisi de poursuivre les études, les autres la vie de l'apprentissage.

Gymnase (économique ou français): Raphaël Berger, Isabelle Graber, André Grüter, Patrick Jeanneret, Michèle Monbaron, Valérie Nicolet.

Ecoles (Culture générale ou Panorama, Feusion ou ECAT): Sandrine Gagnebin, Sylvie Hasler, Véronique Sommer, Anne-Lise Vuilleumier, Stéphane Voirol.

Employés de commerce ou Ecole de commerce: Elfriede Bischoff, Chantal Bögli, Christine Brunner, Marialuisa Campagnari, Renate Christen, Jacqueline Fahrni, Anne-Claude Chopard, Lau-

rent Houllmann, Paola Raiola, Catherine Burri, Philippe Gerber, Régine Paratte, Béatrice Rossel, John Strahm.

Mécanicien sur autos: Nils Gindrat. Micro-mécanicien, mécanicien électronique, mécanicien électricien ou électricien en radio-tv: Michèle Cattoni, Frank Dännler, Michel Schott, Pierre Fahrny, François Rüfli.

Dessinateur de machines: Frank Jeanbourquin.

Employés de maison: Kornélia Lerch, Arianne Vuilleumier.

Aide-infirmière: Véronique Maenner.

Christian Châtelain accomplira une dixième année d'école. (comm., vu)

Le XXe Concours hippique national de Tramelan Un rendez-vous à ne pas manquer

A fin juillet, Tramelan sera, pour la XXe fois, le point de ralliement de tous les amateurs de beau spectacle. Et ils ne seront pas déçus! En effet, les organisateurs ont spécialement «soigné» cette édition-anniversaire et on ne leur fera pas le reproche d'être à court d'idées.

Lieu de retrouvailles, le Concours hippique de Tramelan l'est devenu pour beaucoup; on aime au fil des ans, à y revenir qui pour retrouver un visage ami, qui certains d'y vivre des heures intenses et inoubliables.

Certes, c'est d'abord une ambiance de grande kermesse populaire, haute en couleurs et en musique, où il est agréable, tout d'abord, de revoir le traditionnel, le déjà vu, mais combien impressionnant toujours dans ce cadre naturel du pâturage des Reussilles: du lâcher de centaines de pigeons en quête de leur colombier à celui de milliers de ballons multicolores poussés au gré des vents; de la présentation des chevaux de selle des Syndicats d'élevage régionaux à l'arrivée-surprise mais combien précise du ballet aérien des parachutistes. Il faudrait citer aussi l'exposition permanente de chevaux demi-sang, s'attarder sur la nouvelle affiche créée spécialement par

l'artiste Hans Erni ou goûter aux joies de la philatélie grâce à l'enveloppe de circonstance. Même à l'heure de se quitter, le dimanche en fin d'après-midi, la tradition est bien établie: des milliers de petits mouchoirs blancs qui s'agitent en guise d'au revoir.

Puis, il y a l'inédit, la surprise qu'on ne saurait manquer. Cette année, elle est de taille puisqu'il s'agit ni plus ni moins de la célèbre Garde Montée de Barcelone; celle-ci présentera, en tenue de parade, son carrousel d'étalons andalous: maîtrise du dressage, épreuves d'agilité, contrôle du cheval...

Pour le connaisseur enfin, c'est le rendez-vous annuel avec l'élite suisse des cavaliers de concours. Et ceux-ci de s'affronter durant quatre jours dans des parcours aux obstacles mesurés et disposés de main de maître.

C'est dire assez qu'il y aura pour tous les goûts et que chacun y trouvera son content, ce qui augure bien de ces retrouvailles! (sp)

VILLERET

Nouvel enseignant

Lors de sa dernière séance, le Conseil scolaire, formé rappelés-le des membres du Conseil municipal et de ceux de la Commission d'école réunis, a procédé à l'élection d'un nouvel enseignant primaire pour les classes de 5e et 6e.

C'est M. François Raetz, de Villeret qui a été élu.

Né en 1953, M. Raetz a suivi l'Ecole primaire de Villeret puis l'Ecole secondaire de Courtelary. Il obtint en avril 1973 son brevet d'enseignant à l'Ecole normale de Porrentruy.

M. Raetz occupe ce poste à Villeret depuis le 1er février écoulé, date à laquelle il a repris la place de M. Elsig, ce dernier ayant lui-même pris la classe de M. Baumgartner qui avait droit à la retraite. (mw)

CORGÉMONT

Précisions au sujet d'une publication

En suite de la parution dans la «Feuille officielle» du Jura bernois No 51 du 10.7.82 d'une citation pour une tentative de viol sur la personne d'une jeune fille de Corgémont par un certain Kocher Ernest, M. Kocher Ernest de Corgémont, 1938, père de quatre enfants, co-propriétaire de l'entreprise de machines agricoles Kocher Frères, tient à préciser qu'il n'est en rien concerné par l'affaire précitée.

C'est par pure coïncidence que la personne impliquée dans cette triste affaire qui, par ailleurs n'habite pas la région, porte le même nom que lui.

Suite des informations
Jura bernois

15



12.-

29.-

LE DERNIER CRIDE L'ETE!

Weillon
la dernière **MODE** à prix avantageux

BUSSIGNY LAUSANNE NEUCHÂTEL MARTIGNY BERNE BIENNE ZÜRICH am Stauffacher
NOUVEAU! WINTERTHOUR Einkaufszentrum Neuwiesen

AVIS MORTUAIRES

Regardez l'heure qui finit,
comme une source qui tarit,
et la suivante
comme une source qui naît.
Repose en paix chère maman
et grand-maman.

Monsieur et Madame Claude Aellen-Etter:
Monsieur Pierre-Yves Aellen,
Mademoiselle Corinne Aellen;
Madame Marguerite Jeannot-Guntert;
Madame Angéline Jacot-Guntert, ses enfants et petits-enfants;
Les descendants de feu Emile Guntert;
Les descendants de feu Oscar Jeanfavre-Guntert;
Les descendants de feu Henri Gehr-Guntert;
Les descendants de feu Paul Girardot-Guntert;
Madame Lydia Guggisberg;
Monsieur et Madame Joseph Valsesia,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
Mathilde AELLEN
née GUNTERT**

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 88e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 juillet 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: M. et Mme Claude Aellen
Crêtets 12.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

100859

CHÉZARD

Monsieur et Madame Georges-André Aeschlimann, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean-Jacques Aeschlimann, leurs enfants et petit-fils;
Madame Madeleine Muller et ses enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Mina Némitz-Aeschlimann;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Vital Evard,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Georges-Ernest AESCHLIMANN**

leur cher et regretté papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 85e année.

2054 CHÉZARD, le 13 juillet 1982.
Quarette 8.

Si quelqu'un veut venir après moi,
qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.
Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, et quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi la trouvera.
Matth. 16, 24-25.

La cérémonie religieuse se déroulera jeudi 15 juillet.

Culte au temple de Saint-Martin, à 13 h. 30.

Veuillez penser à l'Hôpital de Landeyeux, ccp 20 - 334.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

50748

TRAMELAN

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos.
Matth. 11:28.

Les parents et amis de

**Monsieur
Willy SAUNIER**

ont le chagrin de faire part de son décès survenu, dans sa 77e année, après une courte maladie.

TRAMELAN, le 12 juillet 1982.

Grand-Rue 78.

La cérémonie funèbre, avant l'incinération, aura lieu jeudi 15 juillet, à 13 heures.

Rendez-vous devant le pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Une urne funéraire sera déposée au cimetière.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART. LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

50747

au printemps

Nous cherchons pour le 2 août
**dame
ou demoiselle
d'office**

pour le bar/tea-room.

Nous offrons :

- rabais sur les achats
- semaine de 5 jours
- quatre semaines de vacances
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

**Devenez
propriétaire**

de résidences au bord des lacs de Neuchâtel ou de la Gruyère. Prix dès Fr. 150 000.-

Tél. (037) 22 70 67
ou le soir (037) 75 18 19

15-1108

**Publicité
intensive
Publicité
par
annonces**

**GARAGE et
CARROSSERIE
DU VERSOIX**

Campoli & Cie
Charrière 1a - La Chaux-de-Fonds

**FERMÉ DU 12 AU
31 JUILLET 1982**

50664

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Suspensoir. 2. Ariane; Loi. 3. Libretto. 4. Vaine; Aral. 5. Agly; Atome. 6. Tea; Aconit. 7. Neveu. 8. Lot; Arable. 9. Lue; Règles. 10. Stéréés.

VERTICALEMENT. - 1. Salvatelle. 2. Uriage; Ou. 3. Sibilantes. 4. Parny. 5. Enée; Avare. 6. Net; Acérer. 7. Tatuage. 8. Oloron; Blé. 9. Io; Ami; Les. 10. Rillettes.

L'annonce, reflet vivant du marché

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Abus dans le secteur locatif

Réponse jurassienne à une consultation

En cinq pages, le Gouvernement jurassien vient de répondre au Département fédéral de l'économie publique qui le consultait sur la modification de l'ordonnance concernant les mesures contre les abus dans le secteur locatif. D'une manière générale, le Gouvernement jurassien relève que les remarques faites lors de la révision du droit de bail à loyer et du bail à ferme non-agricole restent valables.

Il avait alors souhaité que les autorités fédérales prorogent l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif et sa législation d'application en y apportant quelques améliorations et innovations permettant d'assurer une meilleure protection du locataire. Malheureusement, constate l'exécutif jurassien, l'arrêté a été prorogé

sans qu'il y ait eu renforcement de la protection des locataires. Les propositions de modification de l'ordonnance, pour intéressantes qu'elles soient, n'apportent pas de véritables solutions aux graves problèmes que connaissent les locataires. (ats)

LES GENEVEZ

Succès professionnel

M. Pierre-Yves Humair, fils de M. Robert Humair, maire, a passé avec succès ses examens de technicien-dentiste à Lausanne, après un apprentissage effectué à Porrentruy. (Imp)

LES POMMERATS

La Radio suisse romande au village

La semaine dernière, Jean-Claude Gignon (ajoulot de naissance) et Myriam Chaillet, de la Radio suisse romande, se sont arrêtés à l'Hôtel de la Couronne pour y enregistrer une nouvelle émission, consacrée à des accordéonistes jurassiens. Cette soirée s'est déroulée en présence d'un nombreux public.

Grande fut la surprise de ces gens de la radio d'entendre pour la première fois la voix de Raymond Méttétral, accompagné à l'accordéon par Francis Jeannotat, de Montfaucon. Ce chanteur à émerveillé son auditoire en interprétant des chansons de Tino Rossi avec une voix d'une extraordinaire pureté.

L'accordéoniste Gilbert Hofstetter a été représenté par deux de ses élèves: Roger Cerf, de Courgenay et sa sœur Solange. Leur interprétation musicale fut d'une finesse sans pareille, vraiment digne de leur maître.

Le clou de la soirée fut, à n'en pas douter, la présence de la petite Corine Cerf, de Perrefitte, âgée de dix ans, qui interpréta «Sur les rives du Doubs» avec une maîtrise digne d'éloges. Dimanche matin déjà on a pu l'entendre sur les ondes.

La soirée s'est terminée très tardivement avec Francis Jeannotat, dont les tangos, une fois de plus, enthousiasmèrent l'auditoire. On aura la joie d'entendre cet enregistrement dès le début septembre à Radio suisse romande. (by)

Collision près de l'étang de La Gruère

Hier vers 11 heures, un automobiliste de Tavannes qui circulait en direction de Saignelégier, a ralenti dans l'intention de bifurquer vers l'étang de La Gruère. A ce moment, un car qui suivait l'emboutit. Dégâts estimés à environ 13.000 francs. Pas de blessé. La police s'est rendue sur place.

EPAUVILLERS

Quarante ans de sacerdoce pour l'abbé Friche, curé

C'est à Vicques, son village natal, que l'abbé Armand Friche, curé de la paroisse d'Epaouvillers-Epiquerez, a fêté ses 40 ans de sacerdoce. Né en 1913, il a effectué ses études au Collège Saint-Charles, à Saint-Maurice, puis aux séminaires de Lucerne et de Soleure. Ordonné prêtre à Soleure le 29 juin 1942, il avait célébré sa première messe à Vicques quelques jours plus tard.

L'abbé Friche fonctionna comme vicaire à Saignelégier de 1942 à 1947, puis comme curé à Rebeuvelier durant sept ans. C'est en 1954 qu'il fut appelé à la tête de la vaste paroisse d'Epaouvillers qu'il ne devait plus quitter depuis. (y)

Service de soins à domicile des Franches-Montagnes

Une première jurassienne dès le mois d'août

Page 9

Toutefois, encore fallait-il s'assurer la collaboration du corps médical (des médecins exerçant aux Franches-Montagnes) mais aussi des caisses-maladie. Car, jusqu'à présent, ces dernières n'étaient nullement tenues de prendre en charge les prestations d'un service de soins à domicile et la législation bernoise en la matière, reprise par l'Etat jurassien, présentait des lacunes et prévoyait une participation des caisses-maladie selon un barème de tarifs à l'acte, qui n'avait plus été adapté depuis 1974. En signant avec le Gouvernement jurassien une convention, la Fédération jurassienne des caisses-maladie s'est donc engagée à rembourser les soins à domicile, à la condition que ces derniers soient décernés par un personnel qualifié. Dans la foulée, elle a encore accepté que les factures soient directement adressées à ses membres, par le Service administratif du service social.

L'intérêt de cette convention est évident puisque d'une part les caisses-maladie auront la certitude que les soins prodigués le seront par une personne qualifiée (on évitera ainsi une multiplication de «seringueurs» de tous poils) et d'autre part, les autorités jurassiennes possèdent désormais un atout de plus pour «convaincre» d'autres communes jurassiennes de s'organiser sur le modèle franc-montagnard.

FONCTIONNEMENT

Ceci dit, le Service de soins à domicile disposera de quatre infirmières: une responsable à mi-temps, Mlle Erika Hänni, trois infirmières rétribuées à l'heure (Mme Claudine Surdez pour Les Breuleux et Les Bois; Rose-Marie Crevoisier pour la Courtine et Eya Baumann pour l'est des Franches-Montagnes et le Clos-du-Doubs). Des contacts en cours avec les médecins, il ressort que l'Hôpital de Saignelégier mettra à disposition le matériel de base du service (stérilisateurs par exemple) et collaborera avec le Service de soins à domicile dans le domaine des analyses de laboratoire.

FONTENAI

Vol de 4000 francs

Un curieux vol a été commis en Ajoie, à Fontenais, où 4000 francs ont disparu dans la nuit à l'usine Fontenais SA. L'auteur s'est introduit dans les bureaux par une fenêtre du sous-sol. Plainte a été déposée et la police enquête. (kr)

La famille et les amis de

Madame Violette DUBOIS

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu à Blonay le 10 juillet 1982.

Les obsèques d'incinération ont eu lieu à Vevey dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 50703

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Ballod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruens, Sports. - Raymond Déruens, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Jean Ecuver, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Michel Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

Quant à l'entrée en activité de ce nouveau service, elle est prévue début août.

Son coût, qui dépendra de la demande, n'a pu être déterminé avec exactitude. On estime toutefois que le 30 à 50% des frais seront remboursés par les caisses-maladie et le déficit restant sera admis à raison de 60% à la répartition des charges.

Au niveau de son fonctionnement, les patients francs-montagnards feront appel aux infirmières sur les conseils des médecins ou de leur propre initiative. De l'avis du chef du Service de la santé publique, s'il ne faut pas s'attendre à une

diminution spectaculaire du nombre d'hospitalisations.

Plusieurs pourront être cependant évitées, notamment dans le domaine de la gériatrie et des maladies chroniques.

Enfin, l'expérience franc-montagnarde constitue également un premier pas vers une centralisation des organismes médico-sociaux existant dans le Jura. Organismes dont on pense qu'il serait souhaitable qu'ils collaborent davantage pour ce qui est de leurs structures administratives.

P.VE

Saignelégier: cinquante ans de profession religieuse

Au sein de sa communauté de Sancey-le-Long, Sœur Marie-Raymond a fêté samedi le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. C'est en effet en 1932 qu'elle prononçait ses vœux dans la Communauté des Sœurs de la Charité de Besançon.

Sœur Marie-Raymond est fort connue dans les Franches-Montagnes. Durant plus de trente ans, elle a été responsable

du Dispensaire antituberculeux. La population a ainsi eu l'occasion d'apprécier à sa juste valeur ses compétences, son dévouement et son amabilité. Auparavant, elle avait œuvré à Lausanne, Besançon et Leysin.

Actuellement, Sœur Marie-Raymond fait partie de la petite communauté des Sœurs de Saignelégier. Elle continue de se dévouer en visitant les malades et les personnes âgées. Elle est également très active dans l'équipe jurassienne des vocations. (y)

Plan d'investissement 1982-1986

Crédits de construction

Le Conseil communal a passé plusieurs séances de travail à la mise au point du plan d'investissement valable pour la période 1982-1986. Ce document, qui prévoit l'échelonnement des dépenses d'investissement, a été élaboré en étroite collaboration avec le secrétaire de la région Jura, M. Bregnard, et a été soumis à l'appréciation du Service des communes. Parmi les grandes dépenses que le Conseil envisage de soumettre à l'assemblée communale figurent notamment les crédits de construction de l'Ecole primaire et de la salle de gymnastique, la participation de la commune à la construction du Centre de loisirs, l'amélioration de la salle de spectacles et un poste de commandement pour la protection civile. (y)

Nouvelle Banque Cantonale du Jura

Les plans présentés

Lors d'une entrevue entre des responsables de la Banque Cantonale du Jura et le Conseil communal, les plans et la maquette du futur bâtiment de la BCJ ont été présentés aux membres de l'exécutif municipal qui ont ainsi pu donner un premier avis.

L'autorisation de démolition de l'ancien bâtiment sera requise prochainement puis la procédure suivra son cours pour l'obtention du permis de construire. (y)

Avenir professionnel des jeunes de l'Ecole primaire

A l'occasion de la visite des classes pour la fin de l'année scolaire, la Commission d'école a pris congé des 12 élèves terminant leur scolarité. Le président, M. Dominique Baumann leur a prodigué quelques conseils et a formulé des vœux pour leur avenir. Tous ont trouvé une place et pourront entreprendre un apprentissage. Ils ont choisi les professions suivantes: trois vendeuses au Locle, Tramelan et Delémont; une coiffeuse à La Chaux-de-Fonds; une aide-infirmière à l'Hôpital de Saignelégier; deux ferblantiers-installateurs sanitaires, un cuisinier, un mécanicien sur automobiles, un monteur électricien, un charpentier, un boucher, tous engagés à Saignelégier. (y)

Carnet de deuil

SAIGNELÉGIER. - Après une courte maladie, Mme Henriette Froidevaux-Dubail est décédée à l'âge de 80 ans. Née à la ferme du Patalours, elle avait effectué sa scolarité aux Enfers. Jusqu'à son mariage en 1933 avec M. Fernand Froidevaux, la disparue collabora à l'exploitation du domaine du Moulin-Jeannotat acquis par sa famille. Le couple qui n'eut pas le bonheur d'avoir d'enfant exploita une ferme à Saint-Brais puis aux Montbovats avant d'acquiescir un domaine aux Cerlatez en 1941. En 1963, à l'heure de la retraite, il s'établit à Saignelégier. (y)

JURA BERNOIS

Le chargement d'un camion-remorque se répand sur la chaussée à Cortébert



A la suite d'une rupture d'attelage de la remorque qui s'est produit au centre

de la localité, les pièces de poutraison constituant le chargement d'un camion-remorque s'est répandue l'autre jour sur le sol.

La chaussée étant complètement obstruée, la circulation a dû être détournée pendant la durée du rétablissement.

(Photo gl)

BÉVILARD

Cours ménagers facultatifs

Se fondant sur l'arrêté du Grand Conseil de février dernier, le Conseil municipal, sur proposition de la Commission de l'Ecole ménagère, a renoncé à maintenir l'obligation, pour les jeunes filles, de suivre les cours ménagers post-scolaires. En revanche, il a accepté de soutenir l'organisation de cours ménagers facultatifs mixtes d'une durée de six semaines. (Impar)

SAICOURT

Chef de la protection civile

Le Conseil communal a désigné M. Gilbert Desvoignes fils comme futur chef local de la protection civile. (Impar)

AVIS MORTUAIRES

L'ENTREPRISE SIMON COLLOMB ET FILS TRANSPORTS

a le pénible devoir d'annoncer les décès de

Madame Frida STUDER

et de

Monsieur Louis DUPRAZ

mère et beau-frère de Monsieur Arthur Studer, son fidèle employé,
décédés mardi 13 juillet. 100832

La famille de

Madame Blurette BIÉRI-HOLZHAUER

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance émue et ses sincères remerciements. 100836

LA CHAUX-DU-MILIEU

La famille de

Mademoiselle Marguerite KREBS

profondément émue des marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements. 50739

LE LOCLE

La famille de

Monsieur Samuel GUYE

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de croire à sa gratitude émue. 50737

Voici comment économiser activement:

Anneaux aux noisettes
jusqu'à épuisement du stock



sachet de 200 g 1⁹⁰ (100 g = -95)

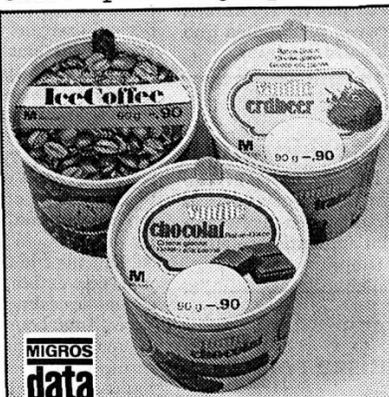
Voncafé***
Offre spéciale 14.7-27.7



200 g 8.- au lieu de 9.60 (100 g = 4.-)
200 g, sans caféine 9.- au lieu de 10.60 (100 g = 4.50)
extrait de café 100% pur, lyophilisé

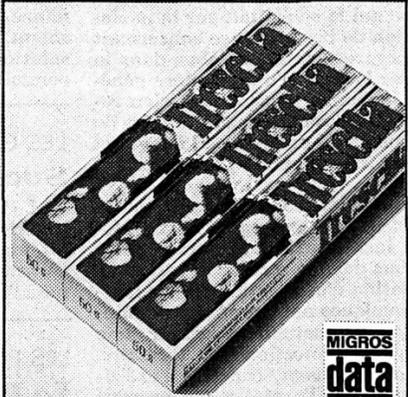
Toutes les crèmes glacées en gobelets
Exemples: «Ice Coffee», vanille/fraise, vanille/chocolat

Offre spéciale jusqu'au 20.7



le gobelet de 90 g -70 au lieu de -90 (100 g = -77,8)

Tresella
Offre spéciale 14.7-20.7



3 bâtons de 50 g 1⁷⁰ (100 g = 113,3) **au lieu de 2.10**

Bâtons au chocolat et aux noisettes

Tous les potages en sachets
Multipack 14.7-27.7



-20 de moins par sachet dès l'achat de deux sachets au choix

Exemple:
sachet de 75 g, -75
2 sachets de **crème de bolets 1.10** au lieu de 1.50 (100 g = -73,3)

Tous les potages instantanés
Multipack 14.7-27.7



-20 de moins par emballage dès l'achat de deux emballages au choix (de 4 sachets)

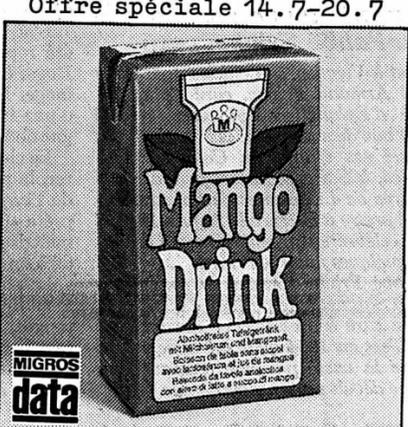
Exemple:
emballage de 70 g, 1.10
2 emballages de **crème de tomates 1.80** au lieu de 2.20 (100 g = 1.28,6)

Cornettes aux œufs frais «Tipo M»
Multipack 14.7-20.7



2 paquets 2¹⁰ au lieu de 2.60 (paquet de 500 g, 1.30)

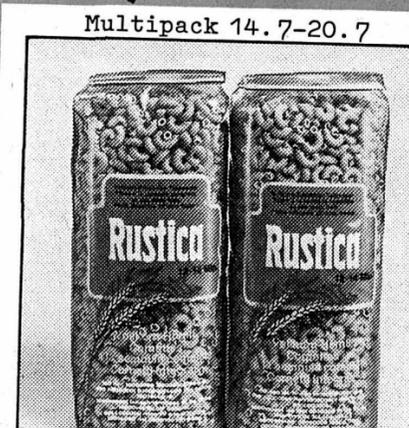
Drink à la mangue «M-Queen»
Offre spéciale 14.7-20.7



brrique de 1 litre -80 au lieu de 1.-

boisson de table sans alcool au lactosérum et au jus de mangue. Servir frais.

Cornettes à la semoule complète Rustica
Multipack 14.7-20.7



2 paquets 2⁴⁰ au lieu de 2.90 (paquet de 500 g, 1.45)

Concombres
Offre spéciale 14.7-20.7



bocal de 800 g 1⁹⁰ au lieu de 2.40 (Eg = 450 g) (Eg 100 g = -42,2)

«Yvette soft»
Offre spéciale 14-20.7



flacon de 750 g 2³⁰ au lieu de 2.80 (100 g = -30)

Pour laver et assouplir les tissus délicats en lavabo (20 à 60°).

Votre fiche-économies (à remplir et à emporter)

Quantité	Produit	économie sur chaque
	Voncafé***, 200 g	1.60
	Voncafé*** sans caféine, 200 g	1.60
	Crèmes glacées en gobelets	-20
	Bâtons au chocolat «Tresella» emballage de 3 x 50 g	-40
	* Potages en sachets	-20
	* Potages instantanés	-20
	* Cornettes aux œufs frais «Tipo M», 500 g	-25
	* Cornettes à la semoule complète «Rustica», 500 g	-25
	Drink à la mangue «M-Queen», 1 litre	-20
	Concombres bocal de 800 g	-50
	«Yvette soft»	-50

* en Multipack